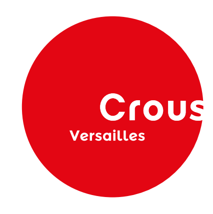


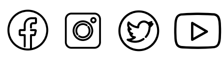






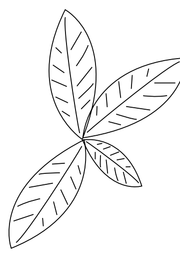

# Rapport d'activité 2023

Au ♥ de la vie étudiante









# Sommaire


Avant-propos 3

Édito 4

Questions à... 5

La carte des implantations 6

Les chiffres clés 7

Les temps forts 8

Les bourses et aides financières 10

L'accompagnement social des étudiants 18

Le logement et la stratégie immobilière 24

Une restauration juste et responsable 34

Le soutien aux actions, à la création et aux projets étudiants 40

La vie de l'établissement 50







# Avant-propos

**Olivier GINEZ**
Recteur délégué à l'enseignement supérieur
et à l'innovation de la région académique Île-de-France
Président du Conseil d'administration du Crous de Versailles

En 2023, le gouvernement et en particulier la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche a pris des mesures de grande ampleur pour soutenir les étudiants dans leur vie quotidienne et favoriser leur autonomie : augmentation historique du montant des bourses sur critères sociaux, augmentation du budget du réseau des œuvres, annonce de la rénovation et de la réhabilitation des résidences les plus anciennes, mais aussi un soutien inédit pour l'aide alimentaire aux plus précaires.

Aucune politique publique ne peut toutefois fonctionner pleinement en étant simplement décidée au ministère ou transcrite dans la loi. Incarner l'effort de mise en œuvre, transformer les textes et les décisions en réalité tangible, assurer une adaptation aux territoires, informer les usagers au plus près, voilà précisément ce à quoi aspire le réseau des œuvres et ce qu'il s'est à nouveau attelé à faire cette année.

C'est particulièrement vrai pour le Crous de Versailles qui, en plus d'assurer son rôle au quotidien auprès de la deuxième plus importante communauté étudiante de France, se projette dans l'avenir avec confiance et ambition.

Sobriété énergétique, poursuite de la transition écologique et promotion du végétarien en restauration, programmation immobilière, extension du dispositif innovant du « Pass CVEC »… Grâce à l'impulsion donnée par la directrice générale et ses équipes, ces projets exemplaires rayonnent au-delà des frontières de l'académie.

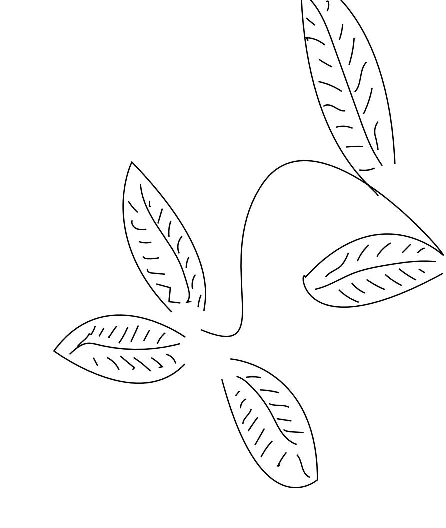
Tout n'est pas parfait. En matière de logement par exemple, les étudiants de l'académie manquent encore trop souvent d'options abordables au plus proche de leur lieu d'étude. Nous nous sommes donnés de nouveaux objectifs élevés en la matière. Pour y parvenir, nos services de la région académique Île-de-France se renforcent et se mobilisent aux côtés du Crous.

Pour autant, le Crous fait beaucoup et fait bien. Il importe de le rappeler et de le mettre en évidence, comme s'y attache, avec succès je crois, ce très beau rapport d'activité pour 2023 du Crous de Versailles.









# Édito

**Laurence Assous**
Directrice générale du Crous de Versailles

L'année 2023 a été particulièrement exigeante pour le Crous de l'académie de Versailles au regard des nombreux défis à relever. Tandis que la fréquentation des restaurants universitaires augmentait de 23 % en 2023 (après +40 % en 2022), les équipes du Crous, qui ont dû faire face à de fortes difficultés d'exploitation de certains équipements, ont su se mobiliser afin d'accompagner au mieux les étudiants.

Les bourses et aides sociales proposées, les repas équilibrés et à faible coût servis dans nos restaurants universitaires ou encore les logements à loyers accessibles constituent une bouffée d'oxygène pour de nombreux étudiants d'Île-de-France dans le contexte économique et social que nous connaissons.

Ainsi, parallèlement à une politique ambitieuse de développement de notre parc de logements avec plusieurs livraisons intervenues et une quinzaine de projets en cours, nous avons réussi à augmenter de quatre points par rapport à 2022 le taux d'occupation de nos résidences pour atteindre 95% en décembre 2023, permettant que plus de logements de notre parc soient occupés par des étudiants.

2023 a également été marquée par la fermeture de deux des trois dernières résidences traditionnelles exploitées par le Crous, dans lesquelles, grâce aux crédits obtenus, les travaux de réhabilitation vont pouvoir débuter rapidement. L'effort de modernisation des structures constitue un axe majeur de la politique d'investissement du Crous qui, grâce à l'appui de l'État et des collectivités locales, a pu lui consacrer depuis entre 2019 et 2023 70 M€ dont près de 18 M€ au cours de chacune des trois dernières années, et ce, malgré les difficultés rencontrées dans le cadre du cycle d'exploitation de l'établissement qui termine bien l'année 2023 grâce à un complément substantiel de subvention pour charge de service public.

Par ailleurs, l'année 2023 a permis de mettre sur pied une nouvelle organisation des commissions culture et vie de campus (CVEC) afin de faciliter la présence des élus étudiants et de gagner en efficacité. Ce sont, via ces commissions CVEC, 44 projets ambitieux qui ont été financés dans les domaines culturels, artistiques, sportifs ou citoyens en plus du dispositif Culture ActionS.

De plus, afin d'accompagner la transition de nos sociétés et de soutenir l'engagement de nos étudiants, le Crous de Versailles a souhaité proposer une charte socio-écologique encadrant les appels à projets étudiants pouvant bénéficier de financement de la CVEC, cette charte visant à encourager les projets étudiants à impacts sociaux et écologiques positifs.

Cela s'inscrit aussi dans le cadre de la démarche Crous À·Venir, lancée au printemps 2023, et visant à réaffirmer la raison d'être du Crous : accompagner les étudiantes et étudiants dans leur quête d'autonomie et la réussite de leurs études, grâce à des valeurs fortes d'inclusion, de solidarité ou encore de convivialité.

Crous À·Venir est une démarche de transformation qui pose les jalons d'ambitions fortes pour améliorer le service rendu aux étudiantes et étudiants en réussissant la transition écologique de l'établissement et en parvenant à mieux travailler ensemble au quotidien.

S'appuyant sur une méthode de travail horizontale et sur les expertises de terrain, Crous À·Venir, qui propose de manière pragmatique la mise en œuvre d'actions cohérentes en phase avec les réalités que connaissent étudiants et personnels du Crous, a déjà permis de premiers résultats en matière notamment de sobriété énergique ou de développement du végétarien dans nos restaurants universitaires.

**En 2024, s'appuyant sur l'engagement sans faille de ses équipes que je remercie sincèrement, le Crous de l'académie de Versailles reste en mouvement pour assurer toujours mieux sa mission de service public !**





# Questions à

## Thibault Duval

Vice-président étudiant

**Quel bilan tirez-vous de votre engagement en tant que vice-président étudiant ?**

Thibault : En tant qu'élu étudiant au sein du Crous de Versailles, j'ai eu à cœur avec l'ensemble de mon équipe d'élues « Bouge ton Crous avec tes associations » de mener à bien un maximum de projets à destination des étudiant·es de notre Crous. Mon mandat de vice-président étudiant au sein du Crous est donc une suite logique de l'ensemble des travaux et des positions que nous avons portés.

Ainsi, je suis heureux de voir les avancées réalisées avec le Crous, pour les étudiant·es sur la transition écologique, sur la lutte contre les discriminations ainsi qu'en faveur du développement de la vie associative et culturelle sur l'ensemble du territoire.

Le développement et l'ouverture du Pass CVEC pour favoriser l'accès à la culture, l'amélioration de la communication autour de l'accès aux aides sociales, ont été des réalisations importantes de notre mandat afin d'accompagner au mieux les étudiant·es du Crous de Versailles.

Le développement à l'accès aux services du Crous, avec l'ouverture de nos nouveaux sites de restaurations conventionnés pour les sites éloignés, comme à Mantes-la-jolie. Ou bien l'obtention des rénovations pour les résidences les plus insalubres, comme la résidence de la Pacaterie.

Ma volonté de m'engager en faveur des conditions de vie et d'études de mes camarades étudiant·es a toujours été la même du début à la fin, c'est aussi pour ça que j'ai souhaité prendre les responsabilités de vice-président étudiant.

Cet engagement m'a animé et continuera de m'animer, dans un contexte où la pauvreté étudiante est grandissante. Le Crous doit être la clé de voûte contre ces inégalités en faveur de l'émancipation de la jeunesse, en faveur de conditions de vie et d'études décentes de nos camarades.

**Quels conseils adressez-vous à celui ou celle qui vous succédera ?**

Thibault : À la personne qui me succédera, je souhaite tout d'abord la remercier pour son engagement. Je lui demande ensuite de ne jamais oublier ce pourquoi elle s'est engagée, pour les étudiant·es du Crous de Versailles. Dans un contexte comme le nôtre où du manque de conscientisation des jeunes pour les enjeux de la représentation étudiante et de la politique en règle générale, résulte une montée de l'extrême droite dans nos établissements.

Ainsi, je souhaite pour ma ou mon successeur·ice d'écouter et d'agir avec l'ensemble des parties prenantes du Crous de Versailles, de pouvoir accompagner les étudiant·es, mais aussi d'être le soutien des représentant·es des travailleuses et travailleurs du Crous. Je lui conseille aussi de prendre en compte les besoins et les envies du public étudiant, et ainsi, de valoriser l'engagement de ces derniers, de créer des animations dans nos résidences ou nos sites de restauration, de développer et d'inclure toujours plus les étudiant·es extracommunautaires qui sont souvent isolé·es aussi bien par la politique actuelle que par leurs conditions de vie.

Je lui conseille de continuer de s'appuyer sur le maillage territorial, sur nos associations étudiantes qui quotidiennement vivent et accompagnent l'ensemble des étudiant·es du Crous de Versailles et qui ont donc une expertise et une connaissance précise des besoins et des envies de nos camarades.

Je lui souhaite donc de prendre autant de plaisir, et de nourrir cet engagement pour lutter toujours plus pour des conditions de vie et d'études permettant l'émancipation de notre jeunesse, pour une société plus inclusive, plus juste et plus responsable.



# Implantations du Crous de Versailles

Val-d'Oise 95

SITE DE CERGY

Pontoise
Cergy
Les Linandes Mauves + Extension
Le Square de l'Échiquier
Saint-Martin
Les Chênes d'or
Les Chênes
Le Kiosque
Le Parc
Les Châteaux Saint-Sylvère
La Croix Saint-Sylvère
Neuville-Sur-Oise
Irène Joliot-Curie

Gennevilliers
Cafétéria de Gennevilliers

Saint-Germain-en-Laye
RU et snack Saint-Germain

SITE DE NANTERRE

Nanterre
Résidence de Nanterre
La Terrasse
Cafétéria de la BU
Crous Truck' Burger
RU Nanterre
La Croissanterie
La Sandwicherie
Crous Truck' Asiatique
RU et cafétéria Le Millenium
Restaurant Le Jardin
Brasserie Le VIP
Cafétéria L'Arr'K
Cafétéria l'Asiatique
Cafétéria Bâtiment G
Résidence Clichy

Hauts-de-Seine 92

Yvelines 78

SITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN

Élancourt
Jean-Baptiste Lamarck
René Cassin

Versailles
Jacqueline de Romilly
RU Les États-Unis
Cafétéria Descartes
Résidence 71
La Fresque
Services administratifs du Crous
Cafétéria de l'École d'architecture
Viroflay
Jacqueline Auriol
Adrienne Bolland
Buc
Brasserie La Palette
RU et résidence Vauban
Cafétéria Soft Rock
Guyancourt
RU Les Aviateurs
Vélizy

Saint-Cloud
Le Vieux Pozzo
Les Malaquais
Cafétéria du pôle métiers du Livre
Simone Weil
Boulogne
RU et cafétéria de l'IUT de Ville d'Avray
Ville d'Avray

SITE DES HAUTS-DE-BIÈVRE

Bagneux
Les Bas Longchamps
Olympe de Gouges
Saints-Sauveurs
Fontenay-aux-Roses
Cafétéria de l'Arr'K
Restaurant et brasserie La Coulée verte + Cafétéria Jean Monnet
Sceaux
Vincent Fayo
Châtenay-Malabry
Charlotte Perriand
Jean Zay
Antony
Louise Bourgeois

SITE DE PARIS-SACLAY

Gif-sur-Yvette
George Sand
RU ENS
RU et cafétéria L'Expérimental
RU Escoffier
Jean d'Ormesson
IUT d'Orsay
Palaiseau
CentraleSupélec
La Ruche
RU et cafétéria Lieu de Vie
RU et cafétéria Henri Moissan
Émilie du Châtelet
Eileen Gray
Orsay
Bures-sur-Yvette
L'Escale
L'Amphi
RU Les Cèdres et Le Tropical
La Pacaterie
Les Rives de L'Yvette
L'Île
Orsay
Les Jardins de Fleming
Les Ulis
Le Bosquet

SITE D'ÉVRY

Bois Guillaume
Flora Tristan
RU et cafétéria Monseigneur Roméro
Cafétéria de La Poste
Évry
Marguerite Yourcenar
RU Le Sablier
Le Dragueur
Cafétéria de l'Institut de Biologie
Cafétéria Les Sciences
Résidence Les Aunettes
Cafétéria Le Pelvoux

Brétigny-sur-Orge
RU Le Boomerang

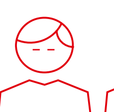
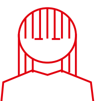
Essonne 91

| | |
|---|---|
| Résidence | Crous Truck' |
| Restaurant / Brasserie | Cafétéria / Snack / Libre service |
| Travaux | Services administratifs du Crous |



# Chiffres clés

Le Crous de Versailles couvre les 4 départements de l'académie (Essonne, Hauts-de-Seine, Val d'Oise et Yvelines) qui accueillent les 6 sites universitaires que sont Évry, Cergy-Pontoise, Hauts-de-Bièvre, Nanterre, Saclay et Versailles Saint-Quentin présents sur 32 communes.

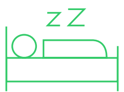



**236 981**
étudiant·es



**42 100**
boursier·res

## Hébergement



**9 045**
lits répartis dans
**37** résidences
Taux d'occupation physique : **95%**
au 31/12/2023

## Budget



**92,9 M€**
recettes,

**48,5€**
ressources propres

**44,4 M€**
subventions
et autres financements

## Restauration



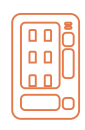
**2 459 596**
repas servis en 2023
(self traditionnel dont 949 995 repas à 1 euro (39% versus 35% en 2022))



**73**
espaces de restauration dont
**30**
espaces de restauration traditionnelle



**13 683 519 €**
chiffre d'affaires



**283**
distributeurs automatiques
(café, confiseurs, Picard et Kumo)

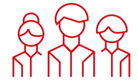


**41**
cafétérias
et brasseries



**2**
Crous Trucks'

## Ressources humaines



**718**
ETPT

### Recrutement

**174** offres publiées
**16** mobilités en interne

### Formation

**91** sessions de formation suivies par les agents
**786** stagiaires

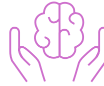
## Vie de campus

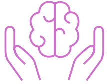


**44**
Co-financements accordés aux établissements pour un montant de
**309 985 €**




**1 959 737 €**
budget CVEC
Crous Versailles





**492**
consultations psychologiques
en présentiel sur 2022-2023



**5 000**
pass disponibles chaque année
dont **1979** Pass CVEC envoyés
entre août et décembre 2023

## Communication



**+ de 450** réalisations
dont **250** dossiers de création graphique
(impression, signalétique, web et numérique)

**12 502**
nombre total d'abonnés
(Instagram, Facebook, X, LinkedIn, YouTube)

**909**
publications RS
(stories+posts)



# Temps forts 2023



## Janvier

- Visite de chantier des Écuries Malaquais à Saint-Cloud



## Mars

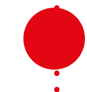
- Fresque du climat











## Avril

- Inauguration de L'Escale
- Prestation du service restauration pour inauguration du bâtiment Henri Moissan
- Réception résidence Bois-Guillaume à Évry

## Mai

- Séminaire des cadres
- Lancement démarche de transition Crous à venir









# Juin

- Garden party, palmes académiques et départs à la retraite



# Juillet

- Inauguration nouveau bâtiment de la résidence Flora Tristan

# Septembre

- Journée d'intégration nouveaux agents

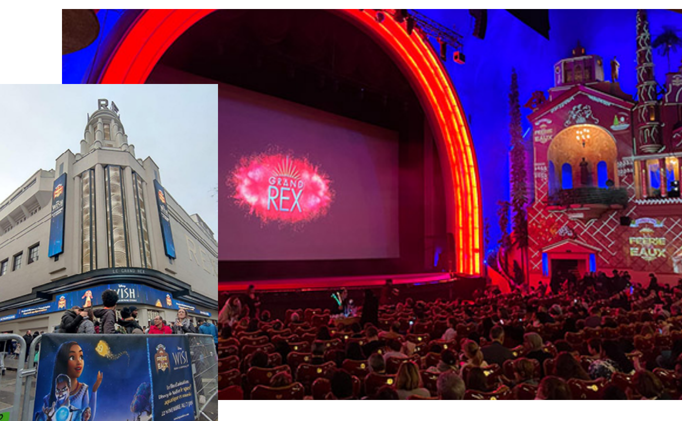





# Octobre

- Ouverture brasserie La Ruche by Crous






# Décembre

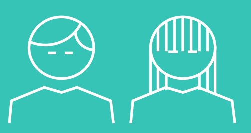
- Arbre de Noël, Le Grand Rex
- Séminaire des adjoints




# Les bourses et aides financières



# Le Dossier Social Étudiant (DSE)



**236 981**
Étudiants sont inscrits dans l'académie de Versailles



**66 999**
Saisies ont été réalisées débouchant sur 64 506 DSE (dossier social étudiant) déposés



**42 100**
Étudiants bénéficient d'une bourse du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche



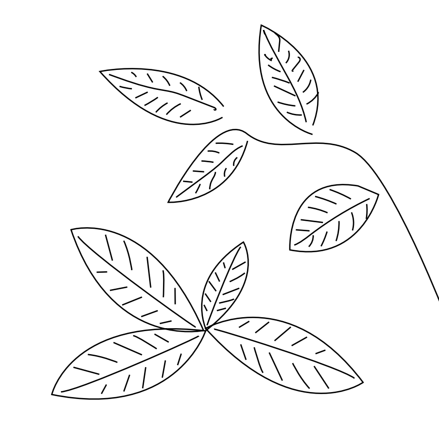
**21 929**
Étudiants ont pu bénéficier du paiement anticipé de la première mensualité de leur bourse de l'année 2023-2024 au 31 août 2023, soit environ **15 % de plus** que l'année précédente (**+ 2891** étudiants payés).

## Campagne 2023/2024

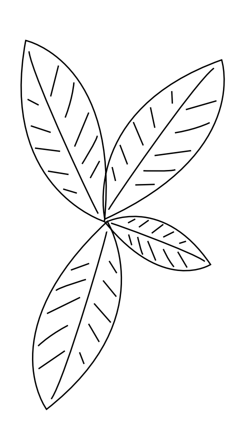
Lancée le 30 mars 2023, la campagne DSE a été caractérisée par un démarrage tardif par rapport à celles des années antérieures qui débutaient traditionnellement à la mi-janvier.

Ne se déroulant que sur deux mois, la période réglementaire de saisie des DSE a été particulièrement resserrée dans le temps. Par conséquent, malgré d'importantes actions de communication, seules **44 839 saisies** ont été enregistrées à sa date de clôture le 31 mai 2023, soit 9 239 de moins que l'année antérieure.

Néanmoins, le serveur est resté ouvert jusqu'au 31 décembre et les saisies hors délais ont permis d'atteindre un nombre de demandes équivalent à celui de 2022.



| | DSE 2021-2022 | DSE 2022-2023 | DSE 2023-2024 |
|---|---|---|---|
| Nombre de saisies de bourses sur critères sociaux | **71 288** | **67 464** | **66 999** |
| Nombre de boursiers MESR au 31 décembre | **42 072** | **40 633** | **42 100** |








**Lloyd ROSINEL**
Gestionnaire au service DSE

**La disponibilité est le maître mot pour le service du DSE. Nous accueillons les étudiants dans nos locaux deux jours par semaine, tout en restant joignables par mail et au téléphone.
Pour les guider dans la procédure de demande de bourse 2023/2024, nous nous sommes essayés à la création d'une courte vidéo, en collaboration avec le service communication, de type FAQ (foire aux questions) diffusée sur les différents réseaux sociaux. Une opération à réitérer !**



Le nombre de Dossier Social Étudiant est quasiment équivalent à celui de l'an dernier.

Par ailleurs, la campagne DSE a été marquée par la première étape d'une réforme du système des bourses visant à « aider plus, aider mieux ». La modification des plafonds et la neutralisation des effets de seuil a eu pour objectif d'augmenter le nombre de bénéficiaires des bourses.

De plus, le montant mensuel des bourses a été revalorisé de 37 € par mois. Cela correspond à une augmentation de 34 % pour le premier échelon et à une augmentation à hauteur de l'inflation pour l'échelon le plus élevé.

Cette réforme a porté ses fruits, puisqu'au 31 décembre 2023, on comptait 42 100 boursiers MESR, contre 40 633 à la même date en 2022.

Parallèlement à cette réforme, une évolution importante dans l'organisation des Crous franciliens est intervenue, entraînant la fin de la plateforme mutualisée de traitement de DSE localisée à Paris, mise en place en 2012.

Ainsi, depuis janvier 2023, chacun des trois Crous d'Île-de-France a repris la gestion des bourses pour les étudiants de son académie. Cette évolution s'est accompagnée de recrutements au sein du Crous de Versailles afin d'assurer l'instruction des DSE, la gestion du front office ou encore le contrôle d'assiduité.

## Les différentes aides attribuées pour l'année universitaire 2023/2024

Afin de permettre la poursuite de leur cursus dans les meilleures conditions possibles, le Crous peut apporter aux étudiants un soutien financier, adapté à la situation de chacun.

Pour financer leurs études et bénéficier d'aides complémentaires, les étudiants peuvent demander une bourse sur critères sociaux. Ces dernières sont attribuées, sous réserve de recevabilité, en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal, appréciées en fonction d'un barème national publié chaque année au Journal Officiel de la République française.

Ce barème national détermine les ressources et les charges de la famille et les échelons de bourse sur critères sociaux. En fonction de l'échelon (de 0bis à 7), le montant mensuel versé à l'étudiant **varie de 145,40 € à 633,50 €**. Les montants des bourses ont été revalorisés en 2023-2024 dans le cadre des réformes portées par l'État en faveur des étudiants.



# Boursiers du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)



**42 100**
étudiants bénéficiaient d'une bourse du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Au 31 décembre 2023, 42 100 étudiants bénéficiaient d'une bourse du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Par ailleurs, 21 929 d'étudiants ont pu bénéficier du paiement anticipé de la première mensualité de leur bourse de l'année 2023-2024 au 31 août 2023 soit environ 15 % de plus que l'année passée. Ces paiements anticipés ont permis à un plus grand nombre d'étudiants de commencer leur année universitaire dans de bonnes conditions.

Répartition des boursiers par échelon sur les trois dernières années :

| Échelon | Montant mensuel 2023-2024 | 2022-2023 31/12/2022 | 2023-2024 31/12/2023 | |
|---|---|---|---|---|
| 0 bis | 145,40 € | 12 006 | 11 664 | 28% |
| 1 | 216,30 € | 5 673 | 6 101 | 14% |
| 2 | 307,10 € | 3 171 | 3 167 | 7% |
| 3 | 382,80 € | 3 225 | 3 249 | 8% |
| 4 | 458,70 € | 3 084 | 3 197 | 8% |
| 5 | 521,20 € | 5 832 | 6 175 | 15% |
| 6 | 550,60 € | 4 952 | 5 206 | 12% |
| 7 | 633,50 € | 3 248 | 3 341 | 8% |
| **TOTAL** | | **40 633** | **42 100** | **100%** |



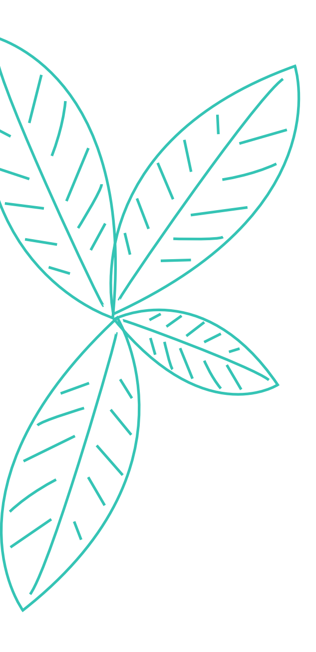
Le montant dépensé pour les bourses MESR au titre de 2023-2024 est de près de 58 millions d'euros pour les quatre premiers mois de l'année universitaire.

# Autres bourses gérées par le Crous

Le Crous de Versailles assure le versement des bourses d'autres ministères et de plusieurs établissements d'enseignement. L'attribution de ces aides ne diffère pas de celle des bourses de l'enseignement supérieur et leurs montants sont identiques.

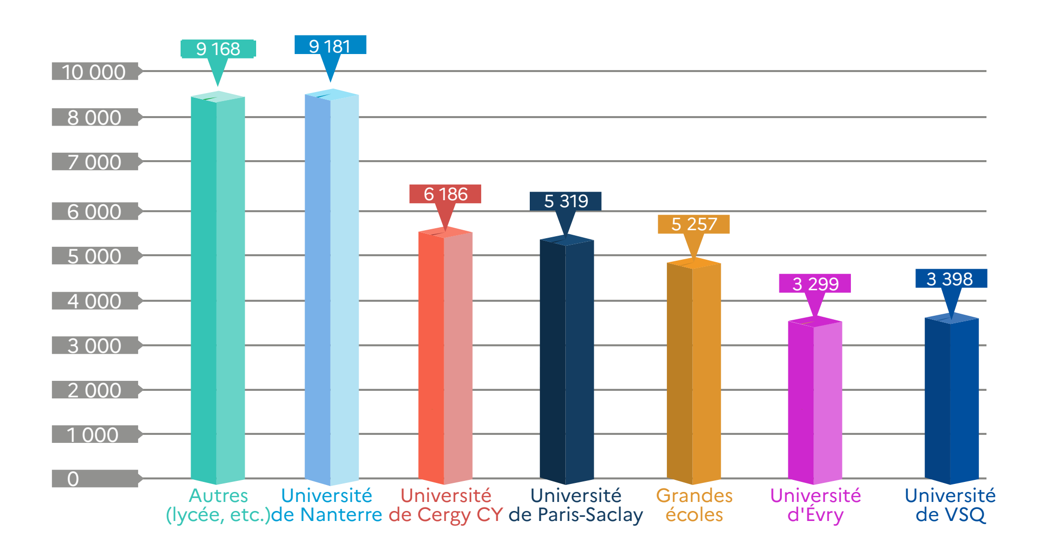
| Etablissement | 2022-2023 au 31/12/2022 | 2023-2024 au 31/12/2023 |
|---|---|---|
| Ministère de l'agriculture et de l'alimentation | 357 | 334 |
| Ministère de la culture | 368 | 409 |
| Groupe Institut Mines Telecom | 773 | 692 |
| Groupe GENES | 93 | 112 |
| IP Paris | 34 | 26 |
| ENSTA | 0 | 147 |
| **TOTAL** | **1625** | **1720** |





# Répartition des boursiers par types d'établissements

**Répartition des boursiers 2023/2024** :




Dans le ressort de l'académie de Versailles, la majorité des étudiants boursiers sont inscrits à l'université, mais plus d'un tiers d'entre eux sont inscrits dans d'autres types d'établissements (lycées, grandes écoles, etc.).

# Les autres aides

En fonction de leur situation, les étudiants ont la possibilité de demander d'autres aides.

### Aide au mérite

Cette aide est réservée aux étudiants éligibles à une bourse sur critères sociaux (BCS) ayant obtenu la mention « Très bien » à la dernière session du baccalauréat.

Son montant est de 900 € à l'année, payable en 9 mensualités de 100 € par mois. Elle peut être perçue pendant trois années. Un peu plus de 2 300 étudiants en ont bénéficié au cours de l'année universitaire 2023-2024.

### Aide à la mobilité master

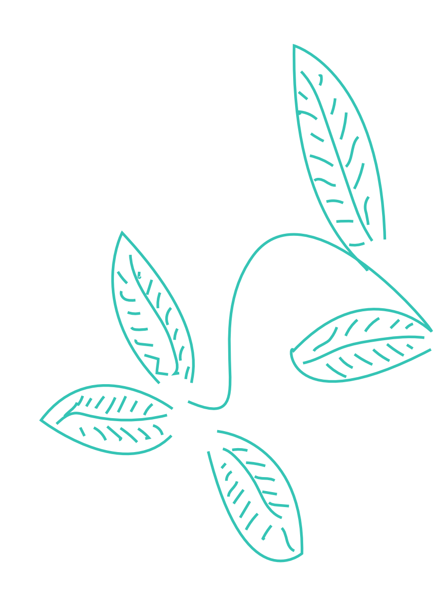
D'un montant de 1 000 €, cette aide, dont bénéficient 238 étudiants, est réservée aux boursiers inscrits en première année du diplôme national de master dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence.

### Aide à la mobilité Parcoursup

Il s'agit d'une aide forfaitaire de 500 € pour les étudiants qui ont bénéficié d'une bourse en Terminale en 2022/2023 et qui ont accepté un vœu Parcousup en dehors de leur académie d'origine. Cette aide a été attribuée à 1 301 étudiants sur l'année universitaire 2023-2024.



# La relation de service avec les étudiants



Les étudiants peuvent contacter le Crous de différentes manières :

→ **Par mail sur le portail « mes services étudiants » - MSE**

Au niveau du Crous de Versailles, en 2023, MSE a enregistré 56 820 échanges. 57 153 échanges avaient été comptabilisés en 2022.

Le nombre de sollicitations reste donc stable, et le pic des demandes se situe toujours à la rentrée universitaire. Les étudiants ont contacté le Crous en grande majorité pour des questions relatives aux bourses, et, dans une moindre mesure, pour la CVEC et le logement.

→ **Par téléphone**

Un centre de contact est dédié au traitement des appels de l'ensemble des usagers des Crous en Île-de-France.

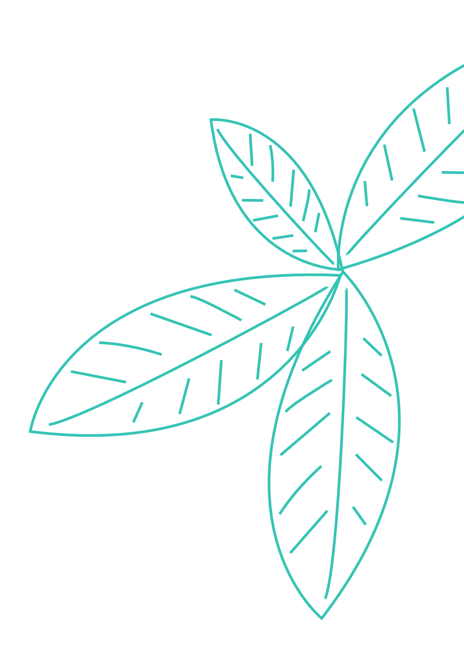
En 2023, le centre d'appels Île-de-France a enregistré 479 471 appels, soit une baisse d'environ 15 % par rapport à 2022. Comme l'année dernière, presque un quart des appels ont été effectués en septembre.

**Répartition des appels en 2023**

120 000
100 000
80 000
60 000
40 000
20 000
-
janvier 2023
février 2023
mars 2023
avril 2023
mai 2023
juin 2023
juillet 2023
août 2023
septembre 2023
octobre 2023
novembre 2023
décembre 2023

Le nombre d'appels traités par le callbot est quant à lui en baisse entre 2022 et 2023 du fait d'un changement de callbot en avril qui s'est avéré moins performant. Le pourcentage d'appels traités par le robot s'établit donc à 49 % sur 2023 (92 % en 2022).

La performance du robot ayant été moindre, un nombre bien plus considérable d'appels a été transféré à des téléconseillers d'Île-de-France : 250 927 contre 150 155 en 2022. Par effet de bord, le taux d'appels traités par les téléconseillers a donc baissé, d'autant que des difficultés de recrutement ont impacté le centre d'appels. Au total, le taux d'appels traités a été de 65 % en 2023 en Île-de-France contre 85 % en moyenne dans le réseau des œuvres.



En parallèle, les étudiants avaient la possibilité d'obtenir un rendez-vous téléphonique avec un gestionnaire du Crous de Versailles, via la brique « Mes RDV » sur le site messervices.etudiant.gouv.fr pour les questions relatives aux bourses, au logement ou à la CVEC.

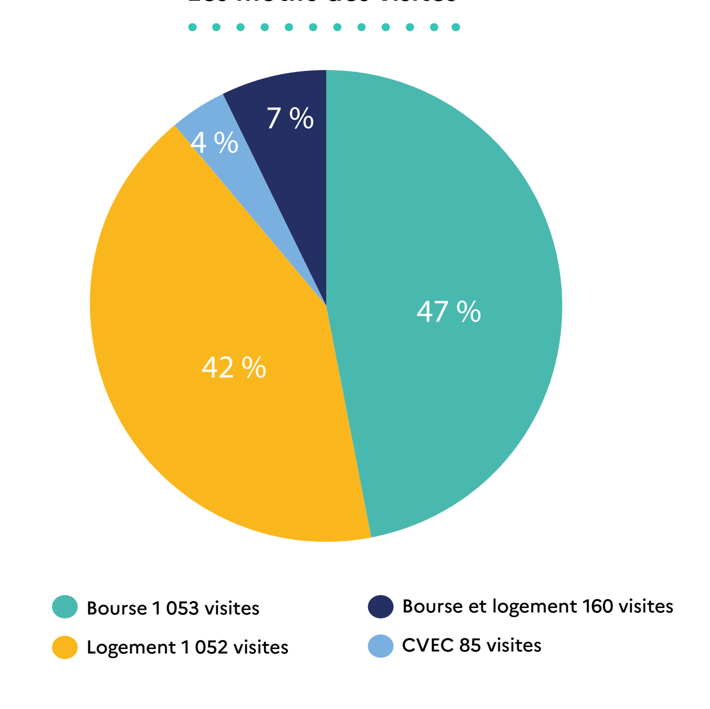


**2 224**
Étudiants
reçus à l'accueil

## Un accueil physique à Versailles

Sur l'année 2023, 2 224 étudiants ont été reçus à l'accueil étudiant des services centraux.

**Les motifs des visites**




De façon analogue à l'année universitaire précédente, les bourses et le logement sont les principaux motifs de visites.

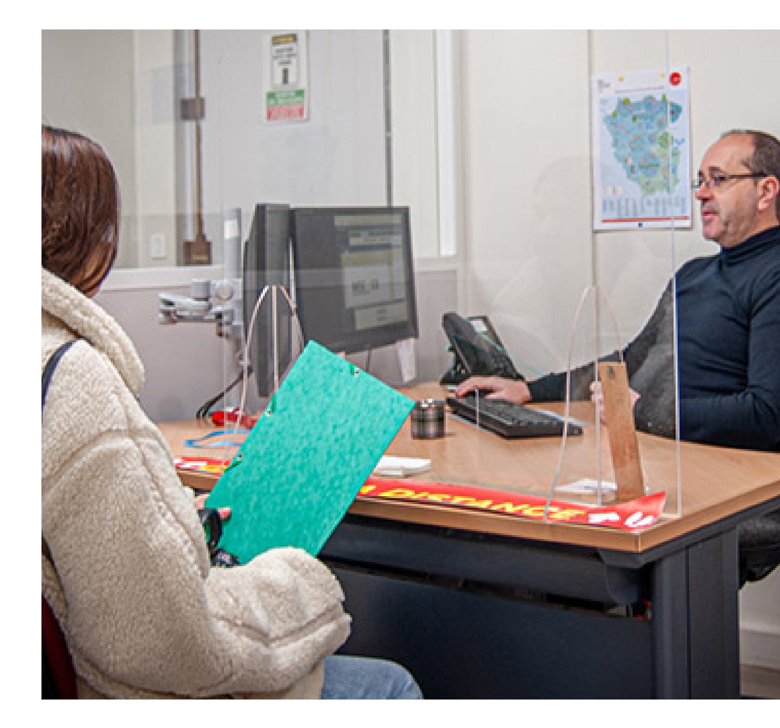


Accueil bourses - logement
Merci de prendre un ticket
En fonction de votre demande

Sonnez svp →
puis
← Tirez la porte

tirez







# L'accompagnement social des étudiants



## Le service social a pour principale mission d'aider les étudiants à s'insérer au mieux dans leur parcours d'études et leur permet d'appréhender dans les meilleures conditions l'apprentissage de leur autonomie. Il contribue par son action à la réduction des inégalités.

Le service social est constitué d'une conseillère technique de service social, de 17 assistantes de service social et de deux secrétaires.

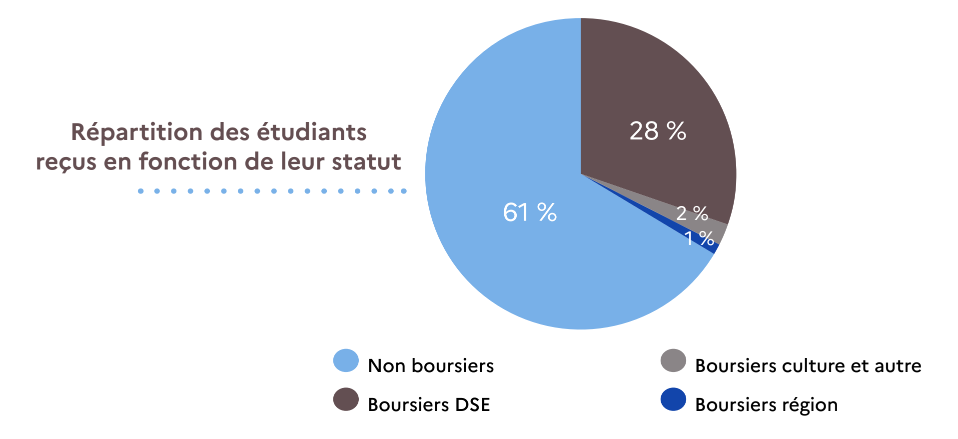
Par le biais d'actions individuelles, les agentes du service social participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des commissions relatives à l'attribution d'aides financières ainsi qu'aux réunions partenariales.

Par ailleurs, elles mènent des actions collectives de prévention des risques sanitaires, sociaux et psychosociaux. À cet effet, les assistantes de service social interviennent directement sur les sites universitaires auprès de l'ensemble des étudiants afin de les accueillir, de les écouter et de les aider en cas de difficultés sociales, financières, familiales et psychologiques.

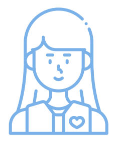
Le service social met également en place des permanences téléphoniques d'urgence durant toutes les périodes de congés scolaires.

Au cours de l'année universitaire 2022/2023, **10 036 entretiens** ont été menés par les assistantes de service social. De ces différentes rencontres est ressortie une problématique dominante, celle de l'accès au droit au quotidien, qui apparaît ainsi dans **70%** des échanges.

**61%** des étudiants reçus par le service social sont des étudiants non boursiers sur l'année universitaire 2022-2023.
Ce chiffre est stable par rapport à 2021-2022.




Une légère baisse des étudiants boursiers est observée : **28 %** contre **32 %** en 2022. Toutefois, il est important de relever que les boursiers échelons 5, 6, et 7 sont les plus demandeurs à hauteur de **15 %**.



**17**
assistantes sociales composent le service social



et **2**
secrétaires



**10 036**
entretiens 2022 > 2023

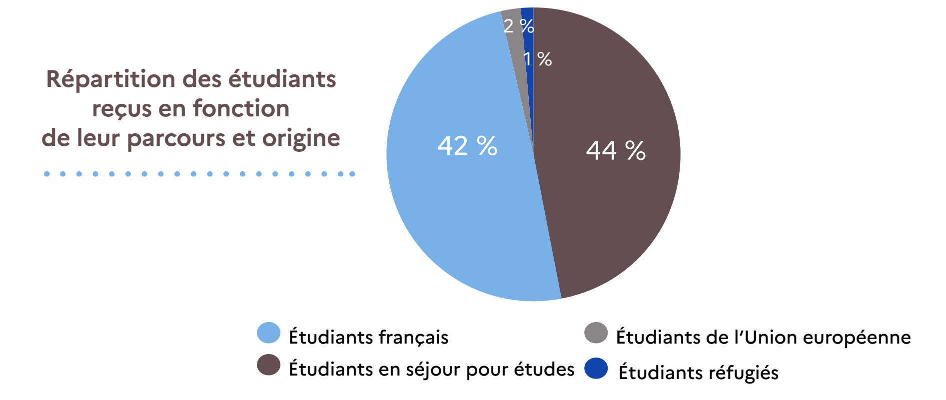





**Dalila MERIDJA**
Assistante sociale

**« Dans un souci d'assurer un meilleur accompagnement aux étudiants en séjour pour études, une action collective a été menée à Nanterre qui a pour objet de délivrer à ces étudiants une information sur leurs droits (logements, insertion professionnelle, aides alimentaires, santé…), information indispensable pour ces étudiants souvent fragiles et en grande précarité. Cette initiative sera renouvelée en 2024. »**

Les étudiants en séjour pour études représentent **44 %** des étudiants reçus par le service action sociale.




Ce chiffre est en légère augmentation par rapport à 2021-2022, soit quatre points de plus.

Ces étudiants sollicitent le service action sociale dès leur arrivée sur le territoire français. On constate un manque de préparation financière et logistique qui engendre une grande fragilité et précarité pour ces étudiants.

Afin de répondre aux besoins des étudiants en situation de précarité et de sécuriser leur parcours universitaire, des aides spécifiques peuvent être attribuées :

→ **Des aides annuelles (ASAA)** non cumulables avec un droit à bourse, pour les étudiants rencontrant des difficultés pérennes ;

→ **Des aides ponctuelles (ASAP)** au bénéfice des étudiants rencontrant momentanément de graves difficultés, cumulable le cas échéant au droit à bourse.

## Les aides annuelles (ASAA)

Au cours de l'année universitaire 2022/2023, **212 allocations annuelles** ont été versées pour **un montant total de 1 049 665 €**. À l'image de l'année universitaire précédente, le motif prédominant pour l'attribution de l'ASAA demeure la rupture familiale.

Motifs des attributions d'ASAA année universitaire

80
70
60
50
40
30
20
10
0

Reprise d'études
Difficultés particulières





En outre, ce motif a connu **une hausse de 7 % en 2023** par rapport à l'année précédente, confirmant la nécessité d'un accompagnement social et psychologique considérable et adapté pour ces étudiants fragilisés par l'absence de lien et de soutien parental.

Il est aussi constaté que très peu d'entre eux font appel à la justice dans l'objectif de demander une pension alimentaire, malgré les tentatives d'accompagnement du service social.

Par ailleurs, l'échelon le plus élevé reste dominant à **45 %** des allocations annuelles versées. Ce qui constitue un signe fort de la précarité des situations étudiées en commission.




## Les aides ponctuelles (ASAP)

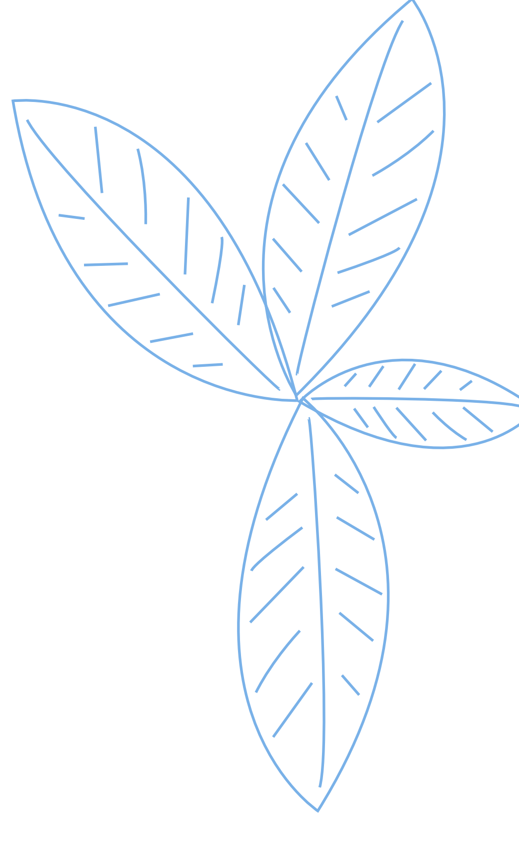
**3 090 aides ponctuelles** ont été versées sur l'année civile 2023 pour un montant total de **1 030 859 €**.

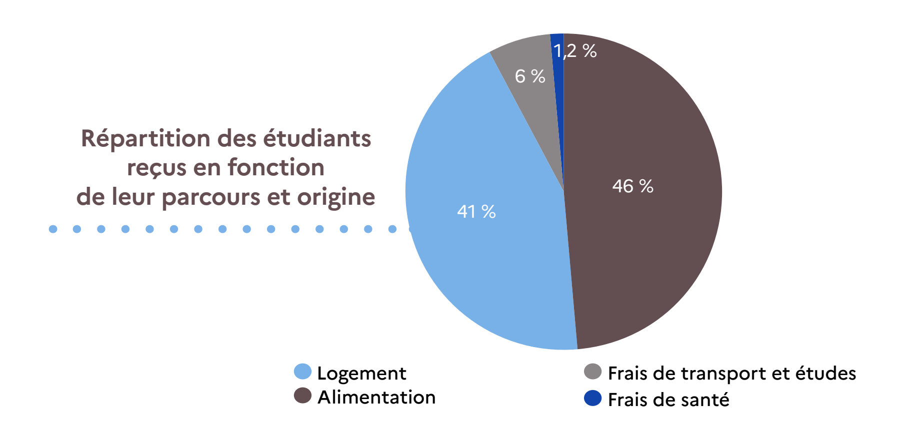
L'aide est attribuée lors des commissions qui se tiennent chaque semaine. Le délai moyen de traitement d'une demande par le service social est d'une semaine, ce qui permet aux étudiants de percevoir cette aide financière rapidement.

Le renouvellement du repas à 1 € pour les étudiants non boursiers leur a permis à nouveau d'en bénéficier pour cette année. Aussi, il est constaté une forte augmentation de la demande et de l'obtention de cette aide, soit 23 % de plus par rapport à l'année civile 2022. Rompant avec les tendances des années antérieures, s'observe une inversion de la dominante aide alimentaire/ logement.

En effet, en 2023, les difficultés liées à l'aide alimentaire ont augmenté de **16 %** par rapport à 2022 (avec **46 %** des ASAP dédiées aux aides alimentaires), tandis que l'aide financière liée au logement est passée de **51 %** en 2022 à **41 %** en 2023.

Toutefois, ces deux problématiques inhérentes aux besoins primaires restent dominantes et reflètent une fois de plus l'état de précarité des étudiants rencontrés par le service social. À ce titre, il est important de rappeler que **57 %** des étudiants qui ont bénéficié d'une aide financière liée à l'alimentation sont en séjour pour études.





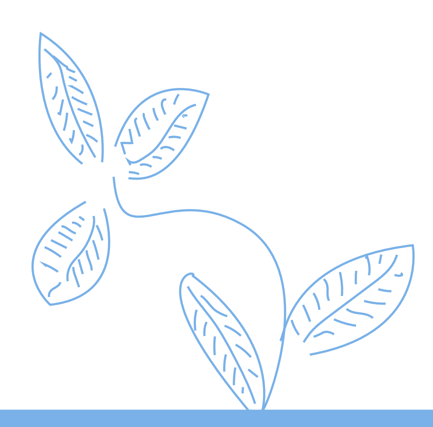




## Les appuis logements



Le service social est en lien constant avec le service logement pour permettre aux étudiants les plus en difficulté de se loger en résidence Crous avec une priorité particulière pour les étudiants boursiers. En 2022/2023, elles ont rédigé 98 fiches appuis logement.








## Brique « Rendez-vous »

**Outil d'amélioration de l'expérience utilisateur, la brique « Rendez-vous » du site messervices.etudiant.gouv.fr simplifie substantiellement la possibilité de réserver un entretien avec une assistante de service social depuis janvier 2022. Une fois sur le site, les étudiants doivent cliquer sur la rubrique (ou « brique ») prendre rendez-vous avec le Crous, et choisir le département de leur lieu d'études.**

**Les créneaux de rendez-vous disponibles avec l'assistante de service social du secteur concerné leur sont alors proposés. En cas de difficulté sur MSE ou si l'urgence de la situation le justifie, les étudiants peuvent contacter le service social directement par mail sur la boite service-social@crous-versailles.fr**

## Chiffres bilan

Pour l'année universitaire 2022-2023, **4 717 créneaux** ont été réservés par les étudiants sur la brique **« Rendez-vous »**. Le site de Nanterre représente à lui seul la moitié de ce chiffre. Toutefois, il est constaté un fort taux d'absentéisme et d'annulation de ces rendez-vous.

En effet le nombre de rendez-vous manqués représente plus de **11%** de la masse globale.

Il est important de préciser que le nombre de rendez-vous enregistrés par le service social ne reflète pas le nombre d'entretiens menés. En effet, la prise en charge d'une situation peut amener à plusieurs échanges avec l'étudiant.



**4 717**
créneaux
sur la brique
« Rendez-vous »
en **2023**


étudiant gouv.fr
MesServices.etudiant.gouv.fr
VOTRE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT
Simulateur de bourse
Demande de dossier social étudiant (DSE)
Suivi du dossier social étudiant (DSE)
Guide de l'étudiant
VOS ÉTUDES
Parcoursup
Aide à la mobilité Parcoursup
Aide à la mobilité master
CVEC
Contribution vie étudiante et de campus
VOUS LOGER
En résidence Crous
Campus Paris-Saclay
Chez un particulier
Visale Votre garant
Bed & Crous bouger/ voyager
GERER SON LOGEMENT CROUS
ALERTE PHISHING
Ne communiquez jamais vos identifiants de connexion de MesServices.etudiant.gouv.fr à un autre site ou à un tiers par téléphone ou SMS.
Le Crous connait déjà votre numéro d'INE.
Le Crous n'a pas besoin de connaitre votre mot de passe.
Le Crous ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires par téléphone ou SMS.
Le Crous ne vous demandera jamais votre code de carte bancaire.
DEMANDE DE DSE 2023-2024
Pour faire leur demande de bourse pour l'année universitaire 2023-2024, les étudiants et futurs étudiants doivent remplir le dossier social étudiant.
Comme les années précédentes, tous les dossiers complets doivent être déposés avant la fin de la campagne, le 31 mai 2023.
Consulter le Guide de l'étudiant pour en savoir plus.
Inscription
Connexion
iiyama




# Le logement et la stratégie immobilière



# La politique de logement

La location d'un logement constitue le principal poste de dépense des étudiants et l'accès à un logement est souvent une difficulté majeure pour ces derniers et leurs familles.
C'est pourquoi la construction et la réhabilitation des résidences figurent parmi les priorités du Crous de Versailles et ce afin de satisfaire le plus grand nombre d'étudiants de l'académie.

Au 31 décembre 2023, le parc immobilier du Crous de Versailles présentait une capacité d'accueil de 9 045 lits, avec 8 227 occupants, essentiellement en logements individuels et répartis dans 37 résidences.

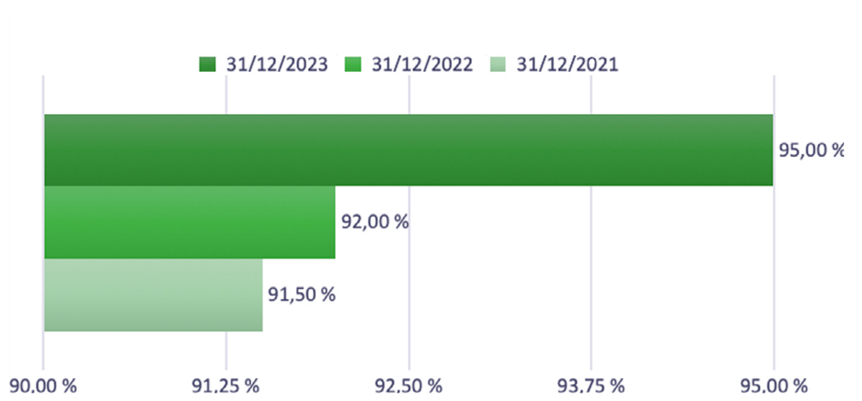
Le taux moyen d'occupation financier des résidences connaît une hausse significative depuis 2022. En effet, si le taux d'occupation était de 87 % en décembre 2021, il passe à 90 % en décembre 2022. Cette tendance s'observe à nouveau aux deux premiers quadrimestres de 2023. Ainsi, fin décembre 2023, le taux d'occupation financier dépasse les 91 % (soit une hausse de plus de trois points depuis 2021).

Par ailleurs, le taux d'occupation physique avoisine les 95 % en décembre 2023, soit plus de trois points de plus que l'année précédente.

**9 045**
lits

**37**
résidences

**Évolution du taux d'occupation physique**




Le Crous de Versailles loge en priorité des étudiants boursiers de l'académie de Versailles mais également des étudiants boursiers des Crous de Paris et Créteil.








**Virginie DE VALENCE,**
**Adjointe au chef du service Logement**

**Karine NIZAN,**
**Cheffe du pôle mobilité internationale, Université Paris-Nanterre**

**« L'hébergement en Île-de-France est un sujet majeur notamment pour les étudiants étrangers venant dans le cadre d'échanges Erasmus. Ces étudiants accueillis par l'Université de Nanterre ont besoin d'être accompagnés et rassurés pour envisager une arrivée sereine au moment de leur rentrée. S'ils n'ont pas de logement, certains sont tentés d'annuler leur mobilité internationale, c'est pourquoi la mise en place de conventions de partenariat avec le Crous de Versailles est indispensable. »**

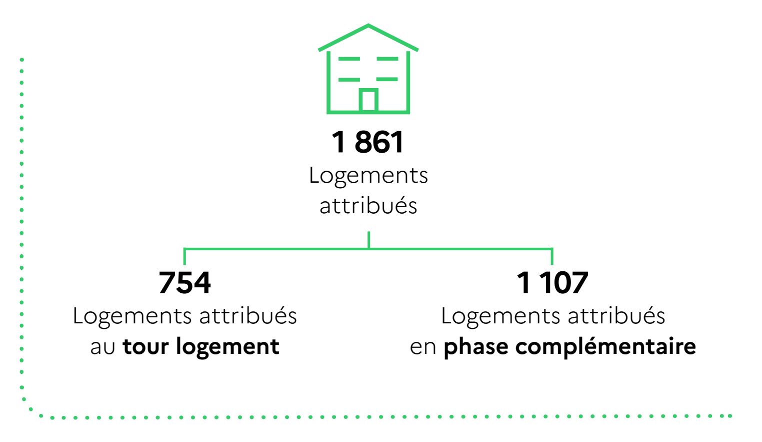
L'admission des étudiants en résidence universitaire s'effectue de différentes manières :

- Le « tour social » et sa phase complémentaire ;
- Les partenariats avec les établissements d'enseignements ;
- Le guichet unique Paris-Saclay (GUPS) ;
- Le renouvellement ;
- Le « fil de l'eau ».

## Le « tour social » et phase complémentaire

Les étudiants se sont vus attribuer un logement lors de la campagne de demande de logements, dite « tour social » et sa phase complémentaire qui s'est déroulée en quatre phases organisées entre le 2 mai 2023 et le 6 juillet 2023. Les étudiants ont eu la possibilité de déposer jusqu'à quatre vœux par phase. Une phase complémentaire d'attribution de logements a eu lieu du 11 juillet au 29 septembre 2023.

À l'issue de ces deux phases d'attribution, ce sont donc 1 861 étudiants dont 1 519 boursiers, qui ont pu intégrer un logement Crous (contre 1 755 attributions en 2022/2023).




## Les partenariats

Le Crous de Versailles a conclu des conventions de réservation de logements avec 41 établissements d'enseignement supérieur, 1 582 étudiants, dont 230 boursiers sont logés dans ce cadre. Ces partenariats facilitent notamment l'accueil des étudiants internationaux. Un travail d'ajustement aux besoins réels des quotas de logements réservés, sur la base du nombre de places effectivement occupées en 2022, a été effectué.

## Le Guichet Unique Paris-Saclay (GUPS)

Dans le cadre du Guichet Unique Paris-Saclay, 1 077 étudiants sont actuellement logés, dont 306 étudiants boursiers dans trois résidences : Eileen Gray, George Sand, Jean d'Ormesson.

### → La campagne de renouvellement en résidence

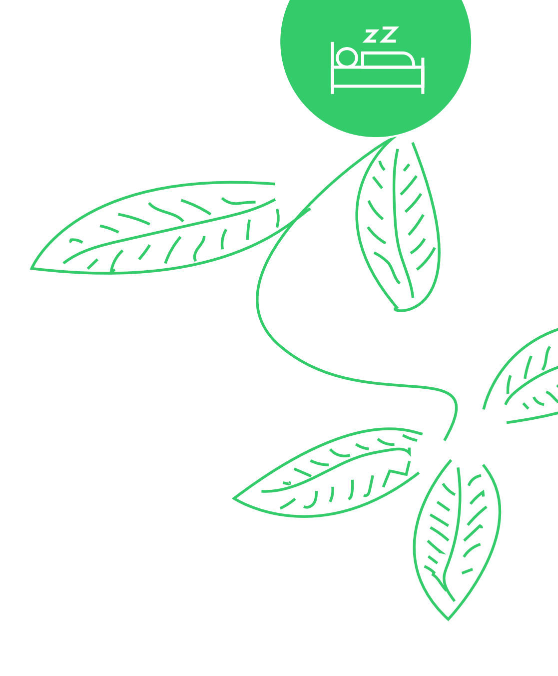
Dans le cadre de la campagne de renouvellement qui s'est déroulée du 15 mars 2023 au 30 avril 2023, 3 033 étudiants qui ont reçu un avis favorable, dont 1457 étudiants boursiers.

### → Le « fil de l'eau »

Certains étudiants ont été affectés « au fil de l'eau » à partir du mois d'octobre du fait de disponibilités dans les logements. Cela représente 460 étudiants, dont 250 étudiants boursiers.



# Une politique de développement du parc de logements ambitieuse



La direction de la stratégie immobilière et du financement des investissements du Crous de Versailles assure le développement, l'exploitation et la maintenance du parc immobilier via l'organisation et le suivi du programme pluriannuel de maintenance des bâtiments.

Le Crous de Versailles est l'établissement qui porte le plus de projets de développement immobilier au sein du réseau des œuvres, avec une quinzaine de projets en cours, dont la moitié en maîtrise d'ouvrage directe.

## Les résidences livrées

En 2023, quatre nouvelles résidences universitaires accueillant 333 étudiants ont été livrées :

**La résidence « Le Bois Guillaume », à Évry**



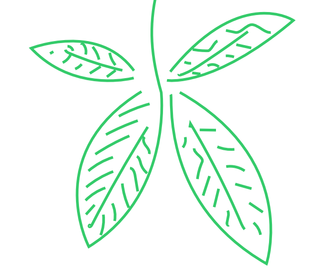


Avant


Après

La résidence du Bois Guillaume est le fruit de la collaboration vertueuse entre 3F Résidences et le Crous. Le projet repose sur l'idée de la transformation et de l'optimisation des espaces d'une résidence de tourisme en résidence étudiante Crous de 41 logements, dans un territoire où la demande est forte. Le modèle de réaménagement retenu a permis de minimiser la durée des travaux et de limiter leur coût, dans une logique d'efficience maximale.

Depuis juillet 2023, la résidence accueille jusqu'à 45 étudiants, apprentis ou étudiants-chercheurs. Ce projet permet de compléter l'offre locale de logements étudiants du Crous dans une structure à taille humaine, également dotée d'une belle salle commune.

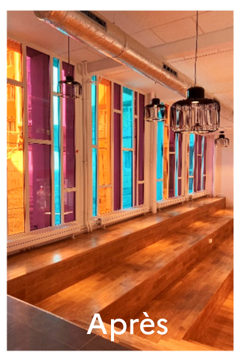
**Un bâtiment de la résidence « Flora Tristan », à Èvry**










**Salle commune**

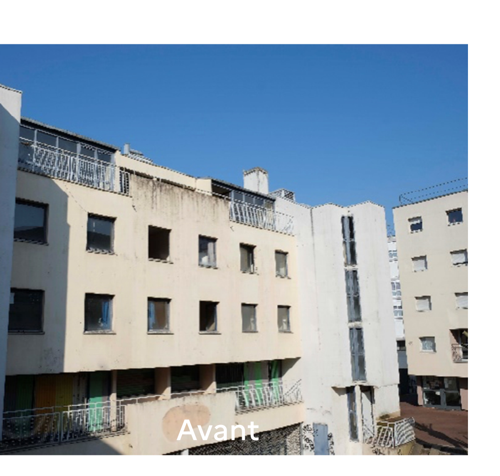
Il s'agit de la réhabilitation du bâtiment « Le Bosquet aux Renards » et la salle polyvalente du bâtiment U.V.8 de la résidence universitaire Flora Tristan à Évry. Les anciennes chambres de 10 m² ont été transformées en 86 logements de type T1 correspondant aux normes de confort actuelles. Les espaces communs ont été réaménagés afin de proposer des conditions d'accueil à la hauteur des enjeux du territoire, pour l'amélioration du cadre de vie des étudiants et de la communauté universitaire.

Depuis septembre 2023, cette résidence accueille 86 étudiants, qui peuvent désormais profiter d'un nouveau foyer commun à toute la résidence.

Ce programme est animé par une logique de conception durable, articulant les exigences contemporaines en matière d'économie d'énergie, de qualité de service et de densification du parc immobilier. Ainsi, 104 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés en toiture pour l'alimentation des parties communes.



**La résidence « Les Linandes Mauves », à Cergy**







Ce projet consistait à réhabiliter les bâtiments 1, 2, 3 et 9 de la résidence universitaire des Linandes Mauves à Cergy en



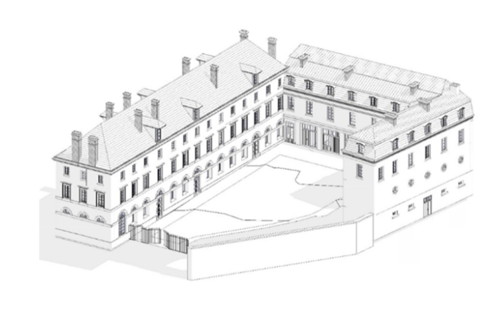
transformant les anciennes chambres de 9m² en 106 logements de type T1 répondant aux normes de confort actuelles et à réaménager et moderniser les espaces et services communs : buanderie, foyer, salle de sport, locaux vélos.

Le site abrite également la nouvelle plateforme d'accueil des étudiants de Cergy qui, désormais opérationnelle, vient remplacer l'ancien accueil de la Croix Saint-Sylvère.

Depuis septembre 2023, 106 étudiants ont été accueillis sur le site. Dans le cadre d'une surélévation, la construction de 36 studios neufs en financements PLS, livrés au printemps 2024, s'inscrit quant à elle dans la politique de densification du parc immobilier.

**La résidence des « Écurie Malaquais », à Saint-Cloud**

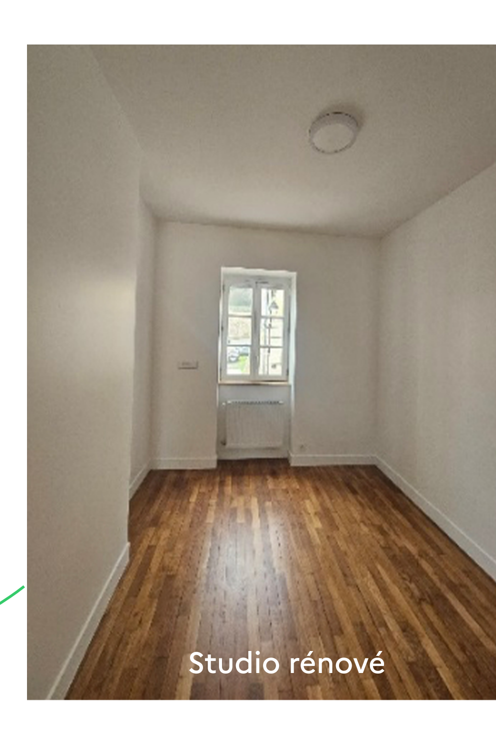




Le projet consiste à réaliser une nouvelle résidence étudiante de 57 logements (financement PLS) pour 60 places, au sein d'un bâtiment historique appelé Les Écuries Malaquais ancienne dépendance du château de Saint-Cloud. Les travaux de restauration des trois corps de bâtiment conserveront l'état d'origine du XIXe siècle pour ce qui concerne la composition architecturale, les accès, et l'ordonnancement des façades.

La résidence intègre, outre trois logements adaptés PMR, des espaces communs de travail et de convivialité, une buanderie et un bureau d'accueil.

Le projet vise à concilier le respect de la valeur patrimoniale des édifices avec l'accessibilité et la sécurité du site, les obligations de performances thermique et acoustique et le confort des étudiants. Les espaces extérieurs ont également fait l'objet d'une réflexion, notamment en ce qui concerne la végétalisation de la cour intérieure de la résidence.


Studio rénové



## ● Des projets en cours

**15 projets immobiliers de résidences sont en cours** de réalisation, avec des degrés divers de maturité, pour une cible de + 2 200 lits à échéance 2027.

**Ouvertures prévisionnelles**

| 2023 | 2024 | 2025 | 2026/2027 |
|---|---|---|---|
| **+ 237 lits** | **+ 579 lits** | **+ 611 lits** | **+ 1036 lits** |
| Résidence Bois Guillaume ( + 45 lits)<br>Résidence Flora Tristan ( + 86 lits)<br>Résidence les Linandes Mauves (+ 106 lits) | Résidence Malaquais ( + 60 lits)<br>Résidence les Linandes Mauves (+ 36 lits)<br>Résidence Aile D – V. Charpak ( + 113 lits)<br>Résidence Pierre Soulage (+ 136 lits)<br>Résidence Rose Valland (+ 234) | Résidence 71 av St.Cloud (+ 44 lits)<br>Résidence Aile C ( + 89 lits)<br>Résidence Le Vieux Pozzo ( + 71 lits)<br>Résidence Castel Regina ( + 101 lits) | Résidence La Pacaterie ( + 223 lits)<br>Résidence La Croix-St-Syl ( + 155 lits)<br>Résidence BB4 (+ 153 lits)<br>Résidence Maria Callas (+ 215 lits)<br>Résidence Jardins de Fleming (+ 150 lits)<br>Résidence Emilie du Châtelet (+ 140 lits)<br>Résidence Les Franges ( + 140 lits) |
| **Opérations en MOA directe**<br>▶ Résidence Flora Tristan<br>▶ Résidence les Linandes Mauves | **Opérations en MOA directe**<br>▶ Résidence Malaquais<br>▶ Résidence Aile D – V.Charpak | **Opérations en MOA directe**<br>▶ Résidence 71 av St Cloud<br>▶ Résidence Aile C<br>▶ Résidence Le Vieux Pozzo | **Opérations en MOA directe**<br>▶ Résidence La Pacaterie<br>▶ Résidence La Croix-St-Sylvère<br>▶ Résidence Jardin de Flemming<br>▶ Résidence Les Franges |

## ● La fermeture de deux résidences traditionnelles



**15**
projets immobiliers en cours

### La Pacaterie

Construite en 1965, cette résidence se composait de 309 chambres de 9 m² avec sanitaires et cuisines communs. Bien que construite avec des matériaux de qualité, cette résidence présentait les pathologies afférentes à ce type de construction : défaut d'isolation et de ventilation engendrant une importante humidité sur les murs en façades, cuisines collectives sous dimensionnées, sanitaires et douches trop peu nombreux, absence d'isolation acoustique.

Le projet de réhabilitation est en cours d'élaboration. Les bâtiments actuels vont être modernisés, offrant une variété de typologies, allant de la chambre de 9m² au studio de 18m². S'agissant des chambres de 9m², il s'agirait d'unités de vie de 12 à 15 chambres, en y adjoignant des espaces communs confortables et conviviaux : cuisines et espaces de travail et de détente.

Sans attendre l'aboutissement du projet architectural qui continuera à associer les étudiants, la phase de désamiantage des bâtiments a été lancée début 2024 et la maîtrise d'œuvre désignée. Le bâtiment réhabilité devrait être livré pour la rentrée 2026.





### La Croix Saint-Sylvère

Le bâtiment initialement construit en 1975 est un R+3 comportant trois ailes reliées par un foyer au rez-de-chaussée . Il compte 200 chambres de 9 m² avec cuisine, sanitaires collectifs sur le palier.

Cette construction présente des problématiques de deux ordres :
- → l'offre de typologie de logements n'est plus en adéquation avec les standards de confort actuels ;
- → le niveau de vétusté du bâtiment est important.

Il présente également des pathologies notamment d'humidité, liées à une mauvaise ventilation et des casses dans les colonnes d'eau montantes. Cette dernière pathologie a conduit à la fermeture d'un tiers des sanitaires du bâtiment en 2022. En 2023, les derniers logements ont été fermés.



Le bâtiment existant doit être restructuré pour réaliser 155 studios indépendants. Le bâtiment réhabilité devrait être livré à l'été 2027.

## ● Exploitation et maintenance du parc immobilier

En 2023, les crédits consommés dans le cadre de la maintenance des bâtiments s'élèvent à 2 478 K€ répartis ainsi :

| Année 2023 budget DPI | |
|---|---|
| **Fonctionnement** | **2 095 K€** |
| **Investissement** | **383 K€** |
| **TOTAL** | **2 478 K€** |

**→ Campagne annuelle de remise en décence des logements étudiants**

Dans le cadre de la campagne annuelle de 2023, 827 logements ont été rénovés, répartis comme suit :

| Sites | Logements rénovés 2022 | Logements rénovés 2023 | Logements du site | Proportion de logements rénovés 2022 + 2023 |
|---|---|---|---|---|
| **Cergy** | **211** | **180** | **1 047** | **30%** |
| **Nanterre** | **108** | **194** | **1 291** | **23%** |
| **VSQ** | **97** | **145** | **1 123** | **22%** |
| **HDB** | **100** | **52** | **1 446** | **11%** |
| **Saclay** | **167** | **128** | **2 824** | **11%** |
| **Évry** | **121** | **128** | **958** | **32%** |
| **TOTAL** | **804** | **827** | **8 689** | **20%** |

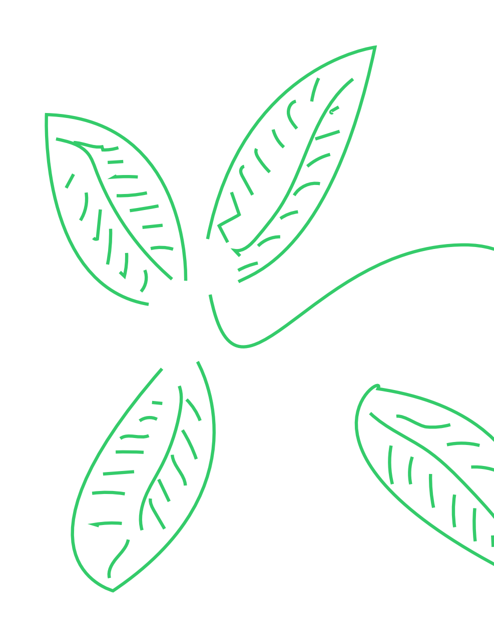
**Des travaux variés** sont réalisés toute l'année sur l'ensemble des sites du Crous de Versailles, depuis la petite plomberie jusqu'à des opérations d'entretien plus lourdes, en passant par l'installation de nouvelles huisseries. Quelques exemples de réalisations, non exhaustifs, par type d'actions :

**Petit entretien** y compris accessibilité (pose ou changement de rampes pour personnes à mobilité réduite – PMR) :

- → Réfection des cheminements PMR et installation des portes automatiques au restaurant universitaire de Nanterre ;
- → Rénovation des logements au moment des changements de résidents ;
- → Travail en commun avec le service restauration dans l'aménagement des plonges participatives

**Gros entretien** (opérations plus lourdes pour améliorer la qualité de vie des résidentes et résidents et prolonger la durée de vie des réseaux et des bâtiments) comme le remplacement des accès et huisseries, l'entretien général, le renouvellement et entretien des réseaux d'eau et d'électricité, ou des travaux majeurs de remise en état :

- → Travaux d'économie d'énergie : modernisation des systèmes d'éclairage de toutes les résidences (LED)
- → Modernisation des chaufferies obsolètes et des réseaux







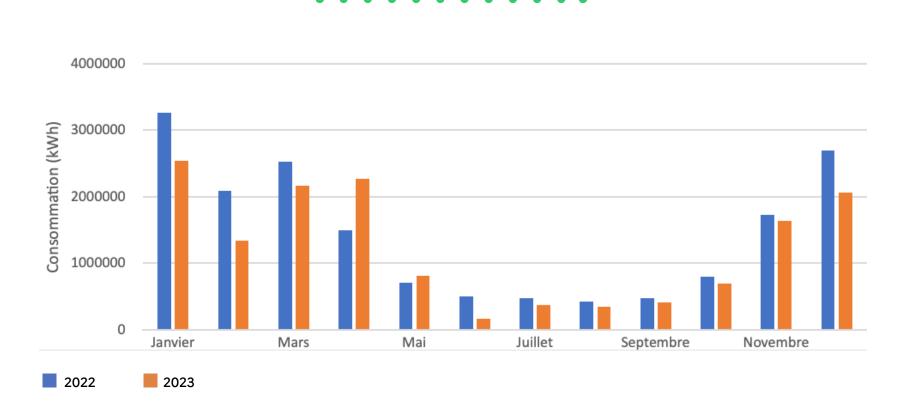
**14%**
de réduction des consommations de gaz entre 2022 et 2023

## ● La sobriété énergétique au cœur de la politique immobilière

En 2022, le Crous de Versailles s'était fixé un objectif central dans son plan de sobriété qui était la réduction de 10% des consommations énergétiques.

Un an plus tard, c'est une réduction de 14 % des consommations de gaz qui a pu être constatée entre 2022 et 2023.

**Comparatif des consommations de gaz**



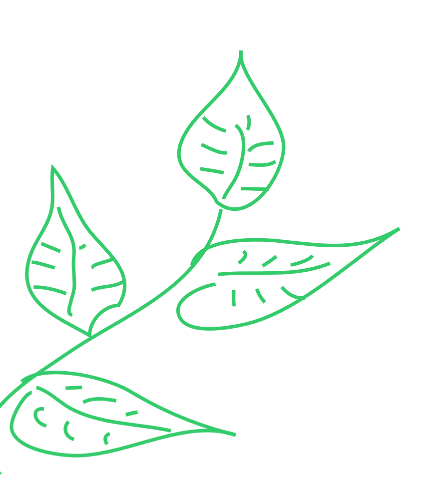

La direction de la stratégie immobilière et du financement des investissements, les exploitants des chaudières et notre AMO œuvrent pour un suivi des consommations d'énergie plus efficient dans nos résidences par le biais des actions suivantes :

- → Réactualisation de nos méthodes de suivi des consommations d'énergie
- → Mise en place de sondes thermiques sur l'ensemble de notre parc de résidences (en cours côté restauration)
- → Pilotage fin de nos périodes de chauffe grâce à la plateforme de suivi des sondes thermiques
- → Optimisation des réglages de nos chaudières

En parallèle, les membres de la direction du patrimoine et de l'immobilier se sont engagés dans un cycle de formation sur les enjeux écologiques et leurs incidences sur le secteur du bâtiment.

Une première introduction sur les enjeux écologiques globaux et spécifiques au secteur du bâtiment a eu lieu le 15 décembre 2023. Celle-ci sera complétée par une formation spécifique en 2024.

Par ailleurs, toute une réflexion autour du rehaussement de l'ambition de notre schéma Pluriannuel de la Stratégie Immobilière (SPSI) est lancée pour une concrétisation en 2024.







# Enquête hébergement 2023



## Comment avez-vous eu connaissance de nos offres ?

| | |
|---|---|
| 43,3 % | Site internet **etudiant.gouv** |
| 40,9 % | Site internet du Crous |
| 40 % | Établissement scolaire/universitaire |
| 17,9 % | Bouche à oreille |
| 3,3 % | Réponse libre |
| 3,1 % | Réseaux sociaux |
| 2 % | Salons étudiants, journées portes ouvertes |
| 0,7 % | Brochures |
| 0,3 % | Affichage |
| 0,1 % | Presse |



## Type de logement

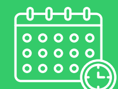
| | |
|---|---|
| 55,1 % | Studio/T1 |
| 30,3 % | Chambre avec sanitaire et douche |
| 12,3 % | Colocation / couple |
| 1,4 % | Chambre sans sanitaire |
| 0,4 % | Chambre avec sanitaire sans douche |
| 0,4 % | Autre |



## Obtention du logement demandé

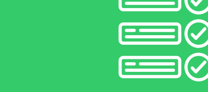
**80,6 % Oui**
**19,4 % Non**





## Durée d'occupation du logement

| | |
|---|---|
| 66 % | Plus de 12 mois |
| 17,2 % | De 9 à 12 mois |
| 8,4 % | De 6 à 9 mois |
| 8 % | De 1 à 6 mois |
| 0,4 % | Moins d'un mois |



## Critères de choix du logement (par ordre de préférence)

1. Proximité établissement d'inscription
2. Tarifs
3. Services proposés
4. Rapport qualité/prix
5. Proximité transports publics
6. Centre-ville



## Accès internet fourni par le Crous

**95,7 %**

**6,3/10**

**note moyenne attribuée**



# Une restauration juste et responsable





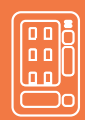
**2 459 596**
repas servis en 2023



**949 995**
repas à 1 €
(soit 39 % du total des repas contre 35 % en 2022)



**73**
espaces de restauration dont 30 espaces de restauration traditionnelle



**283**
distributeurs automatiques



**41**
cafétérias et brasseries



**2**
Crous Trucks



**13 683 519 €**
de chiffre d'affaires

## Une année marquée par une hausse importante de la fréquentation

Les restaurants du Crous de Versailles connaissent une forte hausse de fréquentation.
Ils ont servi 2 459 596 repas du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, soit 23 % de plus qu'en 2022, après une hausse de plus de 40 % entre 2022 et 2021.
Par ailleurs, nous assistons à une hausse constante de la part de repas à 1 € servis.
En effet, du 1er janvier au 31 décembre 2023 ce sont 949 995 repas sur 2 459 596, soit 39 % des repas qui ont été servis au prix de 1 € contre 35 % en 2022, cette part étant encore plus élevée (41 %) au dernier quadrimestre.
Les différences sont notables d'un site à un autre concernant le nombre de repas servis au tarif d' 1 €. En effet, environ 55 % des repas étudiants servis à Évry sont des repas à 1 €, contre 37 % à Saclay.

## Une offre qui se diversifie

- **L'Escale**

2023 a permis la mise en place d'une restauration à Orsay, sous forme de conteneur à proximité de la maison des étudiants. On y retrouve une offre de restauration rapide proposant des produits gourmands de type burgers ou paninis.







## La Ruche

Il s'agit d'une brasserie traditionnelle permettant à nos chefs de mettre en valeur leur savoir-faire dans un cadre agréable. Cette réalisation s'est faite en partenariat avec l'école Centrale Supélec.

# Restauration responsable et plan qualité

## La végétalisation de l'alimentation des restaurants







Le Crous de Versailles s'engage à :

→ Proposer deux plats végétariens, les mardis et jeudis, sur les trois propositions journalières ;

→ Réduire ses quantités de viandes très émissives dans les menus académiques.

Végétaliser l'alimentation au sein des restaurants est une des priorités du Crous de Versailles, dans ce cadre, une feuille de route a été initiée par la démarche Crous À·venir, elle prévoit :

→ Une concertation renforcée avec les équipes de cuisine ;

→ La formation des agents à la restauration végétarienne ;

→ Un plan d'action pour accompagner les évolutions des habitudes des usagers.

Partant d'un taux de prise de 18 % en 2022, le taux moyen de 2023 est de 23 %, avec une augmentation continue tout au long de l'année 2023 (taux de 29 % en décembre).

## La gestion et le traitement des déchets

**→ Tri et limitation du gaspillage alimentaire**

Mis en place dans les restaurants universitaires, le tri participatif avec un système de pesée pour les bio-déchets, permet aux étudiants de prendre conscience de l'impact de leurs déchets.

En 2023, le Crous a poursuivi l'installation des plonges participatives aux restaurants Vauban (Guyancourt), les Chênes (Évry) et les Aviateurs (Vélizy). Avec ce dispositif, les étudiants disposent eux-mêmes dans des bacs les éléments de vaisselle à nettoyer, permettant ainsi aux agents du Crous d'avoir un contact direct avec les convives et de valoriser leur emploi. Ces installations se poursuivront en 2024.

**→ Traitement des déchets**

Grâce au marché de valorisation des bio-déchets, les déchets organiques de production et des plateaux sont récupérés pour être transformés en fertilisants organiques.

Pour l'année 2023, plus de 188 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées et ont permis la création d'environ 35 tonnes de compost contre 27 tonnes en 2022.





# Maintenance et chantiers : un effort constant mené pour le maintien à niveau des services



## • La maintenance des bâtiments

En 2023, le Crous a dépensé 589 860 euros pour la maintenance de ses lieux de restauration.

**Répartitions des crédits dédiés à l'entretien du parc immobilier pour la restauration en 2023**

| | |
|---|---|
| Fonctionnement | 360 201 € |
| Investissement | 229 659 € |
| TOTAL | 589 860 € |

Parmi les travaux les plus marquants, on peut citer :

→ Installation de plonges participatives afin d'améliorer le quotidien et le travail des équipes ;

→ Installation de compacteurs pour optimiser le recyclage des matières cartonnées ;

→ Installation de lave-verres dans l'ensemble des cafétérias dans le cadre de la politique de transition écologique afin de limiter l'usage de gobelets jetables.

## • La maintenance des matériels

Le plan pluriannuel de maintenance des matériels des restaurants a permis :

→ De remettre aux normes des restaurants vieillissants ;
→ D'accompagner les évolutions de production ;
→ D'améliorer l'ergonomie des postes de travail.

# Les coûts denrées : un travail de maîtrise des coûts

Le Crous a subi entre 2021 et 2023 une hausse moyenne de 38 % du coût des matières premières.
La politique nationale d'achat des denrées, un suivi des dépenses alimentaires régulier et la réalisation de menus académiques ont permis de maitriser l'explosion des coûts.
Le budget alimentaire a néanmoins augmenté de 27% entre 2021 et 2023.

# Une hausse des tarifs de vente maîtrisée

Face à la forte hausse des coûts des matières premières, le Crous de Versailles a effectué une hausse modérée des tarifs des produits vendus en cafétéria de façon à répercuter une partie seulement de l'inflation.



Le Crous a préservé de la sorte un juste équilibre entre l'objectif de préservation de la soutenabilité économique de son activité, et sa mission sociale.

**À ce titre :**

→ Le Crous de Versailles a fait le choix de maintenir à nouveau pour 2023-2024 l'existence des formules à 1 € et 3,30 € en cafétéria, dont il prend entièrement à sa charge le surcoût financier, avec désormais un choix parmi six sandwichs (dont trois végétariens) proposés (contre trois précédemment), une eau plate ou gazeuse ainsi qu'un fruit, un donut ou un yaourt ;

→ Le tarif de certains produits parmi les plus plébiscités par les étudiants a été préservé et reste stable. C'est le cas des pâtes et des salades essentielles faites maison, ainsi que du café (si le convive apporte sa tasse) et cela en dépit de l'inflation très importante ayant touché les pâtes de blés ou les grains de café.



Dans les cafétérias où l'offre de salades et pâtes faites maison n'est pas disponible, les alternatives industrielles continuent à être proposées au tarif du fait maison.

Par ailleurs, en ligne avec la démarche de transition écologique du Crous, le prix des plats végétariens reste stable ou en baisse (-1,90 € sur le burger végétarien) et des hausses plus prononcées ont été adoptées pour les produits alimentaires les plus émetteurs de gaz à effet de serre, notamment la viande de bœuf. Dans une logique de réduction des déchets, nous avons introduit une différenciation des prix des boissons chaudes en cafétéria, avec un prix plus faible de 15 centimes si l'étudiant apporte une tasse ou un mug, qui permet de faire l'économie d'un contenant jetable.





FOCUS

## Izly

Izly est un service qui permet de payer son repas au restaurant universitaire avec un QR-code via l'application mobile ou avec une carte étudiante. Il est à noter que le rechargement via le service Izly est possible à partir de 1 €.

L'utilisation d'Izly s'inscrit dans une politique de réduction du nombre de paiements en espèces aux caisses des structures de restauration visant les objectifs suivants :

→ Renforcer la sécurité des agents, comme des usagers, potentiellement victimes d'agressions ;

→ Faciliter la prise en charge des repas étudiants et des repas au tarif très social (1 € pour les étudiants boursiers), le compte Izly évitant ainsi la présentation d'un justificatif obligatoire pour l'accès aux tarifs sociaux en restauration universitaire (étudiants et personnels des établissements d'enseignement) ;

→ Améliorer la qualité du service aux usagers tendant à l'accélération notable du temps de passage en caisse et ainsi éviter l'afflux des usagers en caisse ;

→ Abaisser le plafond des encaissements en espèce.





On constate que les résultats de l'enquête sont en baisse de 0.3 points. Cette baisse s'explique principalement par la sur-fréquentation des points de vente et donc l'allongement des temps d'attente.

Cette baisse s'explique également par l'évolution des menus pour une amélioration de notre impact écologique. Ce changement devant être mieux accompagné en termes de communication, en mettant l'accès sur les résultats significatifs.



# Enquête restauration 2023



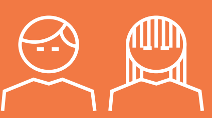
**Recommanderiez-vous nos restaurants ?**

60,6 % Oui
39,4 % Non



**Pourquoi recommander la restauration Crous ?**

64,7 % Ce n'est pas cher
54,4 % Je peux manger sain et équilibré
44,7 % C'est la plus proche de mon lieu d'étude
38,4 % Pour l'hygiène et la propreté
34 % Les produits sont variés
24,5 % Le service est de qualité
9,2 % Pour l'origine des produits
7,6 % Pour l'ambiance et le cadre



**Le plus souvent, vous prenez votre repas**

84,3 % En groupe (amis ou connaissances)
15,7 % Seul·e



**Quel type de restauration utilisez-vous le plus souvent ?**

80,1 % Restaurant universitaire
16,2 % Cafétéria
0,7 % Libre-service
0,2 % Food truck

**Taux de fréquentation**

54 % Plusieurs fois par semaine
30,5% Tous les jours
9,9 % Une fois par semaine
6,4 % Moins souvent



**Satisfaction générale (Satisfait et Très Satisfait)**

75,9 % Des horaires
33,1 % Temps d'attente
80,8 % De l'accueil
48,4 % De l'affichage/signalétique
51,2 % Du choix
60,4 % De la qualité
74,1 % Des prix
56,1 % Des formules
74,2 % Du confort immobilier
85,1 % Propreté de la vaisselle
80,9 % De l'ambiance
72,1 % De la décoration

**5,7 /10**

**note moyenne attribuée**



# Le soutien aux actions à la création et aux projets étudiants



**Avec un service culture & vie de campus étoffé, le Crous de l'académie de Versailles poursuit sa volonté d'animer les campus universitaires des quatre départements qu'il couvre de multiples façons.**

Ce service est composé de six personnes : une responsable chargée du pilotage de l'usage de la CVEC, une adjointe plus spécifiquement dédiée aux missions culturelles et aux projets internationaux et quatre coordinateurs socioculturels répartis sur les différents sites universitaires de l'académie.



Les coordinateurs sont chargés de dynamiser les campus en lien avec les axes d'usage de la CVEC : prévention santé, sport, social, culture, développement durable et citoyenneté. Ils sont chacun secondé d'étudiants référents qui les aident à encadrer des animations au sein des résidences universitaires.

Ainsi, en plus de mettre en œuvre la politique nationale du réseau, le service culture & vie de campus développe une programmation d'activités très variées pour les étudiants, accompagne et valorise les créations et initiatives étudiantes et construit des partenariats durables avec de multiples acteurs : les établissements d'enseignement, les collectivités, les opérateurs culturels et sportifs...

## La CVEC, qu'est-ce que c'est ?

La contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est une taxe de 100 € dont s'acquittent les étudiants inscrits à une formation initiale dans l'enseignement supérieur. Elle est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Elle doit exclusivement servir à l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

- **La CVEC est affectée :**

→ aux établissements publics d'enseignement supérieur,

→ aux établissements dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur relevant des chambres de commerce et d'industrie territoriales ou régionales,

→ aux établissements publics de coopération culturelle ou environnementale,

→ aux établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général,

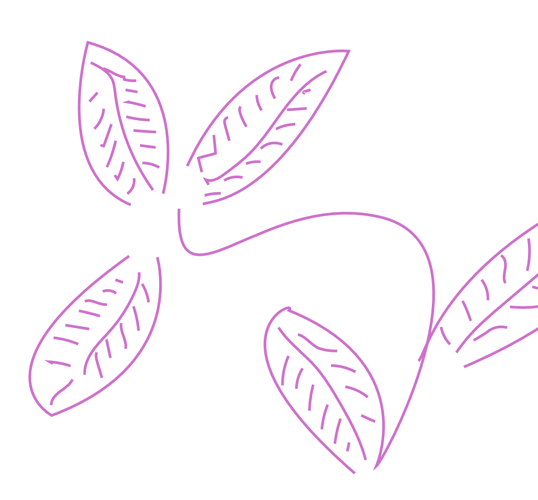
→ aux Crous.

Les Crous en sont les collecteurs et en assurent le reversement aux établissements. Tous les étudiants assujettis doivent bénéficier d'actions :

→ qu'ils l'aient acquittée ou qu'ils en soient exonérés,

→ qu'ils soient dans un établissement affectataire ou non.

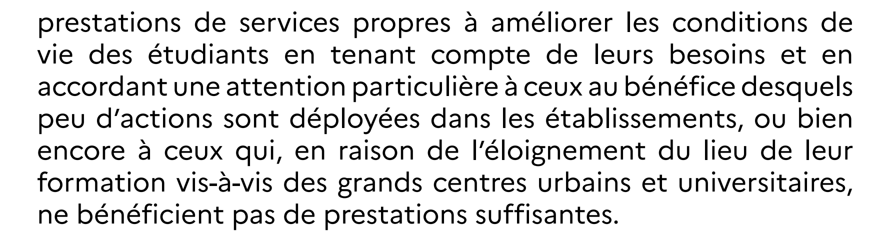
Le produit de la CVEC versé aux Crous leur permet de financer des actions spécifiques destinées aux étudiants inscrits dans un établissement non affectataire de la CVEC ainsi que des








**1 959 737 €**
attribués
au Cous
de Versailles

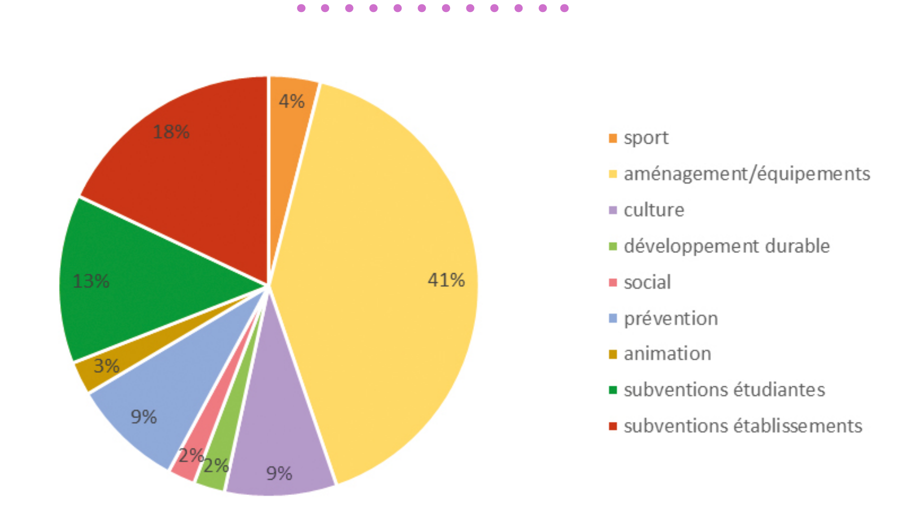


prestations de services propres à améliorer les conditions de vie des étudiants en tenant compte de leurs besoins et en accordant une attention particulière à ceux au bénéfice desquels peu d'actions sont déployées dans les établissements, ou bien encore à ceux qui, en raison de l'éloignement du lieu de leur formation vis-à-vis des grands centres urbains et universitaires, ne bénéficient pas de prestations suffisantes.

Les domaines d'action concernés sont la santé, la culture, le social, la citoyenneté et le sport. Les actions sont menées par les établissements affectataires, directement ou par partenariats /conventions, mais aussi par les associations étudiantes.

Pour l'année 2023, la part attribuée au Crous de Versailles est de 1 959 737 €. Sur ce budget, 1 843 590 € ont été engagés sur l'année, ce qui correspond à un taux d'utilisation de 94 %. Parmi ces dépenses, 40 % correspondent à des dépenses d'investissement.

**Répartition des dépenses engagées par domaine**




Le projet Ekiden du platal a été organisé par le bureau des sports de Télécom Paris. Il s'agit d'un marathon relais par équipes de 6 étudiants sur le plateau de Saclay réunissant des étudiants de toute l'Ile de France. Il a bénéficié en 2023 d'un financement du Crous de 9 000 euros.

# Les actions menées

## • Le soutien important aux initiatives étudiantes et aux établissements

### → Culture ActionS et vie de campus

Les commissions Culture ActionS et vie de campus apportent un soutien financier aux initiatives étudiantes portant sur les thèmes culturels, sportifs, citoyens, solidaires ou encore environnementaux.

Le service culture & de vie de campus du Crous de Versailles est également présent pour aider les étudiants au montage de leurs projets, à la constitution de leur dossier de candidature et à la recherche de financements.

Pour l'année 2023, le Crous a organisé huit commissions et financé 85 projets étudiants pour un montant total de 223 614 €.



→ **Les commissions CVEC**
Les commissions CVEC étudient les demandes de cofinancement des établissements (commissions CVEC) et des associations étudiantes (commissions Culture ActionS et vie de campus).

La modification de l'organisation et de la composition de ces commissions a été approuvée par le conseil d'administration du 7 novembre 2023.

**Cette nouvelle organisation a pour objectifs de :**

→ Faciliter la présence des élus étudiants ;
→ Faciliter la présentation et la prise en compte des demandes de financement académique ;
→ Gagner en efficacité et garantir plus de transparence au niveau académique ;
→ Remobiliser les partenaires et inclure des établissements non affectataires de la CVEC ainsi que le rectorat ;
→ Harmoniser les pratiques avec les autres Crous.

En raison de la taille de l'académie, deux commissions CVEC consultatives limitées à 30 personnes dont 15 étudiants ont été mises en place :

→ Une commission pour le secteur nord regroupant les sites de Nanterre et Cergy ainsi que les projets des établissements ayant leur siège dans le ressort desdits sites ;
→ Une commission pour le secteur sud regroupant les sites de Versailles Saint-Quentin, Paris-Saclay et Évry ainsi que les projets des établissements ayant leur siège dans le ressort desdits sites.

Par ailleurs, afin d'accompagner la transition de nos sociétés et de soutenir l'engagement de nos étudiants, le Crous de Versailles a souhaité proposer une charte socio-écologique encadrant les appels à projets étudiants pouvant bénéficier d'un financement de la CVEC. Cette charte vise à encourager les projets étudiants à impacts sociaux et écologiques positifs tout en faisant en sorte que les impacts environnementaux induits par ces derniers soient les plus faibles possibles.

**Elle repose sur trois piliers :**

→ Encourager les projets à impacts sociaux et écologiques positifs ;
→ Réduire les impacts environnementaux des projets ;
→ Accompagner la transition socio-écologique de notre société.

## En 2023, six commissions CVEC ont été organisées, 44 projets ont été acceptés pour 309 985 € de subventions CVEC accordées aux établissements en 2023, en sus du dispositif Culture ActionS




Le Crous a soutenu l'Ecole des métiers de la finance et de l'expertise comptable (IGEFI), établissement non affectataire de la CVEC, située à la Défense avec une subvention de 5 591 euros pour la mise en œuvre d'une sensibilisation « halte aux stéréotypes ».







Actions menées par le Crous de Versailles lors de l'année universitaire 2022-2023

Le Crous de Versailles a mené des actions dans tous les domaines concernés par la CVEC.



**Soirée de sensibilisation aux VSS** au Red Bar, lieu phare de la résidence universitaire d'Antony avec projection du film Moxie et atelier participatif



**Pot d'accueil de début d'année universitaire** à Jean Zay avec karaoké et buffet.

## Social

**Exposition sur les violences sexistes et sexuelles**, interventions de l'AFEV sur l'engagement citoyen, distribution de protections périodiques réutilisables, permanences associatives (Secours populaire, Secours catholique, conférence Saint Vincent de Paul, Croix rouge française et Vallée accueil solidaire)

Pour créer du lien social, en début d'année universitaire, ont été organisés 15 pots d'accueil des nouveaux résidents.



De plus, le service culture & vie de campus a participé à 20 forums de rentrée entre le 3 septembre et 8 octobre des universités et établissements de toute l'académie



# Prévention santé



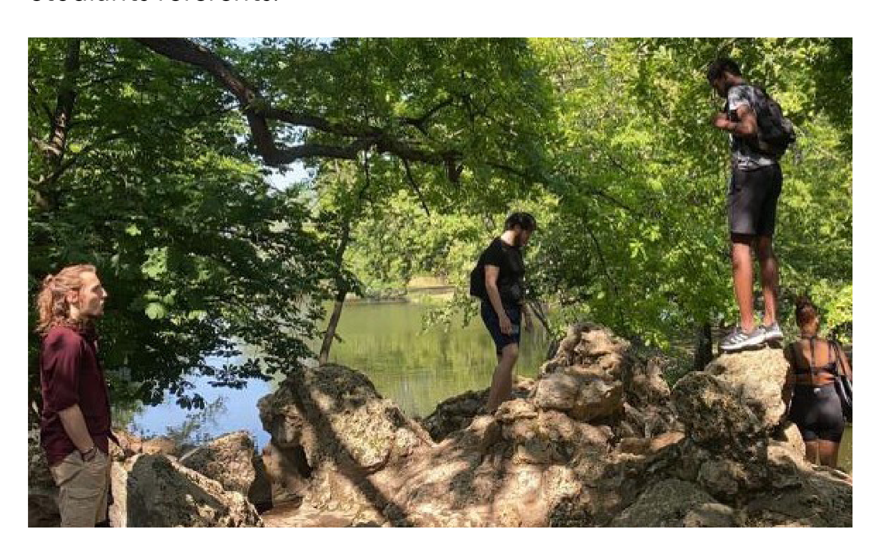
En sus des consultations psychologiques, environ 80 sessions de massages assis ont été programmées en 2023 en restaurant et résidence, en particulier avant les périodes de partiels, pour que les étudiants puissent se détendre. Ont également eu lieu des distributions de préservatifs à l'occasion de la journée mondiale de prévention contre le VIH, des forums de prévention santé sur diverses thématiques (risques festifs, sécurité routière, sensibilisation au handicap etc.), des séances de sophrologie, ainsi qu'une conférence sur la gestion du stress en ligne et en présentiel afin qu'un maximum d'étudiants puissent en bénéficier (spécialement ceux éloignés des grands campus).




**Distribution de protections périodiques réutilisables, trousses de secours, protège-verre antidrogue et préservatifs** lors des journées de préventions comme celle à l'occasion de la journée mondiale du VIH, le 1er décembre.

# Sport

Des dizaines de cours self défense, ainsi que du yoga, kung-fu, cours de salsa, football, et boxe ont été programmés en 2023. Une randonnée au Vésinet a aussi été organisée par les étudiants référents.







**Cours de yoga et kung-fu**



# Ateliers en résidence

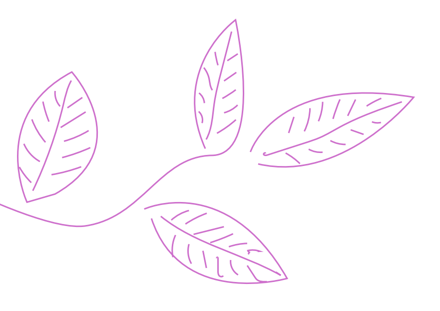
Des **ateliers cuisine** qui sensibilisent notamment au gaspillage alimentaire et à l'utilisation des fruits et légumes de saison, des **ateliers de création de cosmétiques et produits de nettoyage maison**, ainsi que de la céramique et des **soirées jeux de société** sont organisées régulièrement par les référents étudiants.



**Ateliers cosmétiques DIY** au sein des résidences de l'académie



*Soirée jeux de société avec le Cercle fantastique au sein du Red Bar, résidence Jean Zay d'Antony*



# Culture

Plusieurs concerts en restaurant universitaire, le festival Vincent Fayo en fête ! ainsi que des animations artistiques lors des journées arts et culture dans l'enseignement supérieur (JACES) ont également pu avoir lieu.



**Sortie au château de Versailles** avec l'association Fratelli




*Concert de rentrée Crémaillère de Nanterre le 26 septembre 2023*





*Création d'une fresque participative en toile de jeans recyclés sur tous les sites de l'académie à l'occasion des JACES.*

**Pratiques artistiques**, parcours et chemin des arts : dispositif du conseil départemental qui permet aux publics éloignés de la culture de découvrir des structures culturelles et des artistes en allant à leur rencontre ou en les accueillant dans leur quotidien. Depuis trois ans, ce dispositif a été ouvert aux étudiants du Crous de Versailles.

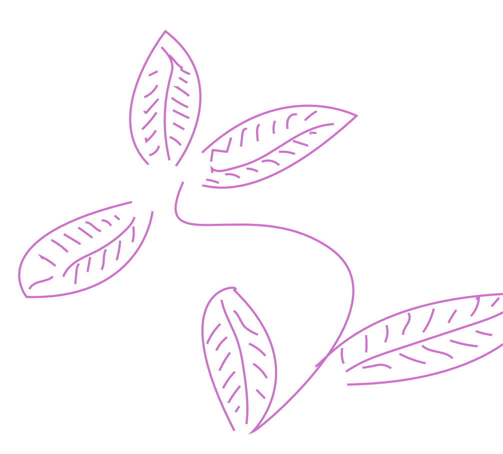


*Concert de Sly Johnson dans le cadre du chemin des arts 15/25 ans des Hauts-de-Seine*




**Lucas**
Étudiant référent du site des Hauts-de-Bièvre, responsable de l'animation du Red Bar

**« Vincent Fayo en fête !, festival en extérieur dans le parc de la résidence où des jeux sportifs ont été organisés, des associations, une fanfare étaient également présentes ainsi que quatre graffeurs avec qui les étudiants ont réalisé des fresques sur d'anciens panneaux d'affichage qui seront exposés jusqu'à la fermeture de la résidence. Ils seront ensuite dispersés sur les Hauts-de-Bièvre. Cet événement a été une belle réussite, un moment très convivial, mais aussi un bon moyen de faire connaissance et de se retrouver. Je remercie le Crous pour avoir participé activement en payant les artistes et en offrant le buffet aux participants. »**





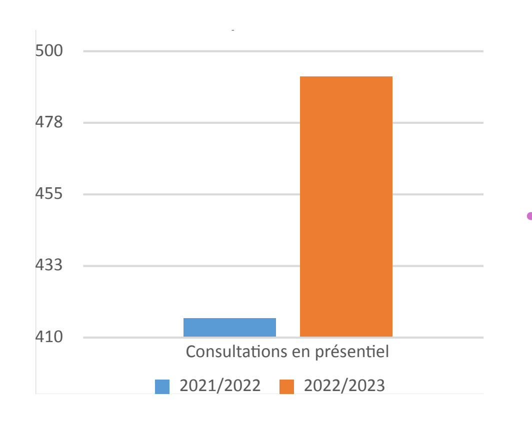



## Le soutien psychologique et l'écoute

En 2023, grâce au financement de la CVEC pour un montant de 48 265 €, le partenariat avec l'association Apsytude s'est poursuivi afin de permettre aux étudiants de l'académie de Versailles d'être reçus gratuitement par un psychologue.
Sur tous les sites de l'académie, 492 consultations lors des permanences en présentiel ont pu être réalisées.

Par ailleurs, les étudiants ont également eu la possibilité de consulter un psychologue en téléconsultation via un second partenariat avec le cabinet Alliance C de janvier à août 2023 (251 consultations réalisées) et depuis septembre 2023 avec le prestataire ACCA, titulaire du marché national du Cnous. Les étudiants peuvent désormais consulter 24h/24 et 7j/7 grâce à une nouvelle ligne d'écoute : 0 800 73 08 15



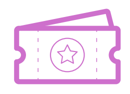



**Évolution du nombre de consultations psychologiques en présentiel**

## Le Pass CVEC



**3 203**
Pass CVEC envoyés depuis sa création



**50**
Tickets or cachés dans les Pass CVEC et envoyés au hasard au cours de l'année




La valeur totale des carnets distribués depuis septembre 2023 (en cas d'utilisation de l'ensemble des tickets standards et or) représente 178 054 €.



## L'action culturelle : les concours

Le réseau des œuvres lance chaque année, à l'échelle nationale, des concours universitaires de création artistique. Le Crous de l'académie de Versailles relaie sept concours artistiques à destination des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français afin d'encourager les pratiques artistiques des étudiants.




Les disciplines suivantes ont été soumises à un concours sur le thème « Métamorphose » pour l'année 2022/2023 : la nouvelle, la bande dessinée, la photographie et le film. Le thème a été libre pour les concours de danse, théâtre et musique.

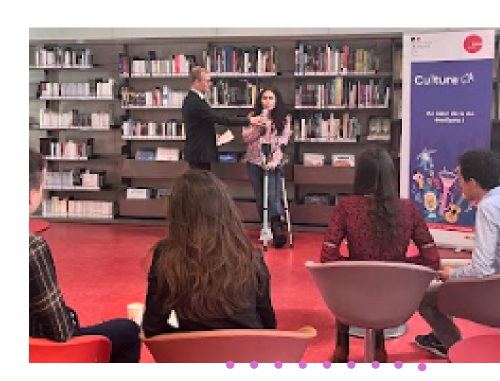
Certains concours sont extrêmement représentés à l'image de la nouvelle et de la photographie. D'autres, comme la musique et le film court restent stables, mais les concours de théâtre, de bande dessinée et de danse sont légèrement sous-représentés.

Pour la première fois, des remises de prix en présentiel ont été réalisées en 2023.




*Concours film court Cinéma Fontenay-aux-Roses*

De plus, deux lauréats régionaux ont été récompensés également par le concours national organisé par le Cnous : le groupe de musique Do not do, 3ème au concours musique ainsi gagnant du prix du jury, et Raymane Doghri 3ème au concours de la nouvelle.



Concours BD et nouvelles à la bibliothèque del'université des Sciences UVSQ



Concours musique au Millenium




Concours photo restaurant les Cèdres à Paris-Saclay




Groupe de musique Do not do, lauréat du Crous de Versailles



# La vie de l'établissement



# Crous À·Venir

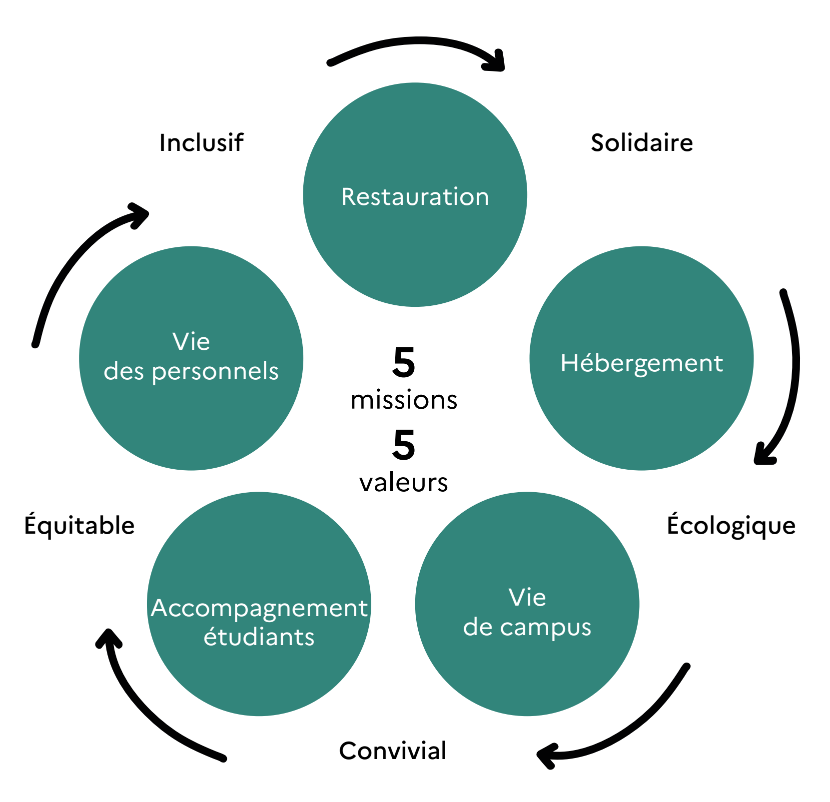



## Un Crous qui se transforme

Dans un contexte compliqué (enjeux géopolitiques, environnementaux, sociaux), requestionner le rôle et les missions du Crous est apparu comme une nécessité en 2023.

Des réflexions sur ce sujet ont donc été initiées à l'échelle du comité de direction et ont amené le Crous de Versailles 5 à réaffirmer sa raison d'être.

**« Accompagner les étudiantes et étudiants dans leur quête d'autonomie et la réussite de leurs études »**




Pour faire suite à ces réflexions, une consultation plus large des équipes et du public étudiant a été initiée afin d'identifier les attentes actuelles. Pour cela, l'hiver 2023 a été marqué par :

- → Des immersions sur le terrain
- → Des rencontres des personnels du Crous et représentants des personnels
- → Des échanges avec les étudiants (représentants et résidents)

Une synthèse de ces nombreux échanges a ensuite fait émerger de grands axes de transformation. Pour répondre à notre raison d'être et aux attentes évoquées, nous nous sommes fixés trois ambitions :

- → Mieux travailler ensemble
- → Réussir la transition écologique de l'établissement
- → Améliorer les services rendus aux étudiantes & étudiants

**Jean-Baptiste Pottier**
DUG restauration

Restauration : Accompagner la végétalisation de l'alimentation du Crous

**« Dans le cadre de la transition écologique engagée par le Crous de Versailles, notre comité de pilotage travaille activement à la végétalisation de notre offre de restauration. Notre action prend en compte les réalités quotidiennes des services comme la hausse de la fréquentation étudiante, l'augmentation des coûts des denrées alimentaires et la gestion des équipes. Des évolutions positives sont déjà visibles dans les modes de consommation, notamment par l'augmentation significative des taux de prise des repas végétariens. »**








**Elisabeth CARVALHO**
DUG Hébergement

Vie des personnels : Clarifier les périmètres de responsabilité de chacun·e

**Le COPIL vie des personnels a vocation à améliorer les relations de travail entre les services supports et les unités de gestion, si la communication existe déjà nous devons réfléchir à améliorer nos échanges pour répondre à un objectif commun : l'amélioration du service rendu aux étudiants.**



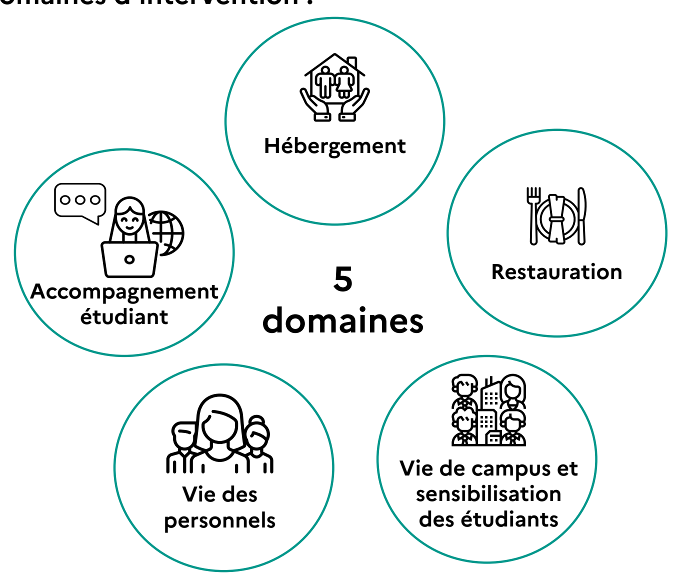

**Marion LARDY**
Responsable du service C&VC

Vie de Campus : Sensibiliser nos étudiantes et étudiants sur les enjeux socio-écologiques

**La sensibilisation des étudiants et des étudiantes aux enjeux socio-écologiques pour un engagement toujours plus fort de ces derniers est un objectif porté par notre comité de pilotage. Nous travaillons à trouver des moyens de communication engageants et à proposer des actions de sensibilisation impactantes qui pourront être réalisées en collaboration avec nos partenaires.**

# Quelle méthode et quel pilotage ?

**Notre méthode propose de travailler en parallèle sur 5 domaines d'intervention :**




Pour chacun des domaines, un comité de pilotage (COPIL) a été créé pour piloter sa transformation. Il est chargé d'identifier les chantiers sur lesquels travailler, les prioriser puis avancer chantier par chantier en proposant un plan d'action et accompagnant sa mise en œuvre.

Chaque COPIL est composé de directeurs d'unité de gestion (DUG) et de chefs de service. Il s'appuie également sur les expertises de terrains pour proposer des actions cohérentes avec la réalité.

Par ailleurs, deux séminaires pour impliquer les cadres du Crous ont été réalisés :

→ **Mai 2023** : Séminaire des cadres conviant l'ensemble des chefs de services, directeur et directrices d'unité de gestion ainsi que le comité exécutif du Crous.

→ **Décembre 2024** : Séminaire des cadres adjoint·es

# Les grandes priorités pour chaque domaine


**Restauration** > Végétaliser l'alimentation de nos restaurants


**Hébergement** > Améliorer la disponibilité de notre parc de résidences


**Accompagnement étudiant** > Lancement début 2024

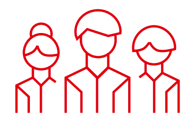

**Vie des personnels** > Clarifier les périmètres de responsabilité et faciliter l'accès à l'information


**Vie de campus et sensibilisation des étudiants** > Sensibiliser et former le public étudiant aux enjeux socio-écologiques



# La direction des ressources humaines

**Au 31 décembre 2023, le Crous de Versailles compte 710 agents de corps et statuts différents : des personnels fonctionnaires, des personnels ouvriers des œuvres universitaires et scolaires, des personnels contractuels à durée déterminée ou indéterminée et des apprentis.**
**Au cours de l'année 2023, la direction des ressources humaines s'est efforcée de mettre l'accent sur trois priorités :**



**710**
agents de corps
et statuts différents

## Le renforcement du dialogue social

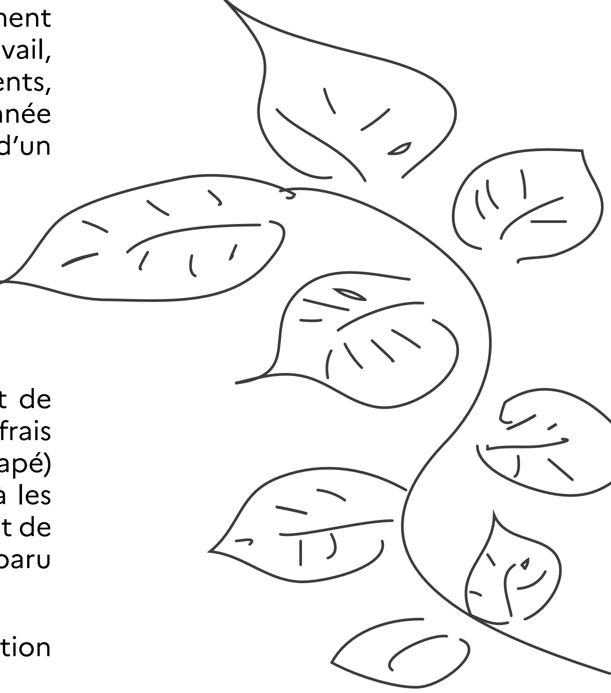
Enjeu majeur de la politique de gestion des ressources humaines, le dialogue social est partie prenante du bon fonctionnement de l'établissement. Consulté sur les conditions de travail, l'organisation des services, l'avancement de carrière des agents, la formation des personnels ou l'égalité professionnelle, l'année 2023 a vu 22 groupes de travail et instances se tenir, signe d'un dialogue social renforcé et de qualité.

## Le développement de l'action sociale

Visant à améliorer les conditions de vie des personnels et de leur famille, notamment dans les domaines de l'enfance (frais de garde et de séjours, allocations parent d'enfant handicapé) et des loisirs (chèques vacances, cartes cadeaux) ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles, le développement de l'action sociale, dans le contexte économique actuel, est apparu comme une nécessité.

À ce titre un axe a été identifié comme prioritaire : la promotion de la santé.

Ainsi, en complément de l'aide à la mutuelle, deux nouvelles prestations ont été proposées : une aide aux frais médicaux « coûteux » et une aide pour encourager la pratique d'une activité sportive. Sur l'année 2023, le Crous de Versailles a ainsi consacré une enveloppe de près de 300 000 € à l'action sociale en faveur de ses agents.

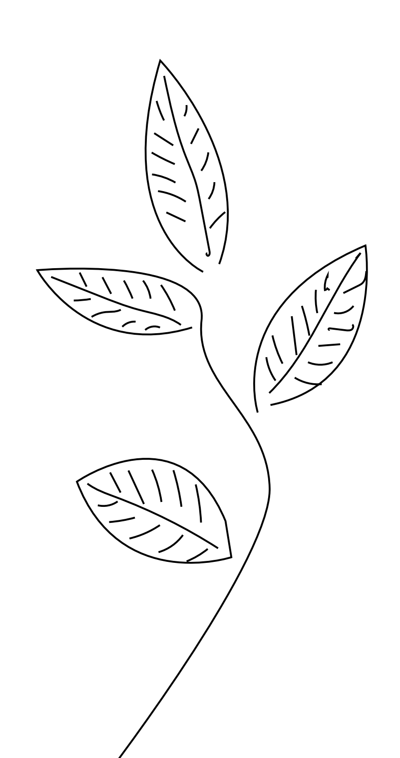




# La formation des personnels

S'efforçant de toujours professionnaliser davantage ses agents, le Crous de Versailles place la formation au cœur de sa politique RH en proposant différentes thématiques au plus près des besoins de ses personnels : santé et sécurité au travail, management, cuisine évolutive et adaptative, etc.

Sur l'année 2023, ce sont près de 400 000 € qui ont ainsi été alloués à la formation professionnelle.



La promotion interne des agents constitue également un axe important de la formation à travers l'organisation d'examens professionnels et de listes d'aptitudes. 2023 a ainsi été l'occasion de promouvoir 33 personnels au sein de l'établissement.

En parallèle de ces priorités, l'année 2023 a été marquée par une intense activité de recrutement dans les unités de gestion d'hébergement et de restauration ainsi qu'au sein des services supports.

Afin d'intégrer au mieux ces nouveaux personnels, le Crous de Versailles a renoué avec la « Journée d'intégration des nouveaux arrivants » à la satisfaction générale des participants.

Le Crous de Versailles bénéficie enfin de la présence d'une assistante sociale des personnels qui accompagne les agents de façon globale afin d'améliorer leur quotidien et de leur permettre de trouver un meilleur équilibre. Une trentaine d'agents en difficulté ont ainsi pu bénéficier de secours exceptionnels en 2023.



# L'inclusion des personnes en situation de handicap

## En direction des étudiants

Le Crous de Versailles accompagne les étudiants en situation de handicap au quotidien dans leur quête d'autonomie et la réussite de leurs études.
Ces derniers peuvent prendre rendez-vous auprès du service social pour bénéficier d'un accompagnement dédié. Un référent handicap les aide également à accéder à un logement adapté.

### • Le logement

Des logements adaptés sont proposés aux personnes en situation de handicap. Ils sont facilement accessibles et spécialement aménagés.
Tous les étudiants en situation de handicap ne souhaitent pas forcement faire part de leur situation lorsqu'ils font une demande de logement, mais s'ils préfèrent demander la prise en compte de leur situation de santé et bénéficier de ces logement spécifiques il leur suffit, après avoir fait leur demande de DSE, d'envoyer un courriel à l'adresse mail : logement-handicap@crous-versailles.fr.

Chaque dossier est ensuite examiné par une commission qui tient compte de la situation médicale et sociale de l'étudiant. Ces étudiants sont logés sur l'ensemble des sites de l'académie.

Par ailleurs, 15 logements sont réservés aux étudiants porteurs de handicap lourd nécessitant une assistance spécifique. Ces logements domotisés sont gérés au sein de la résidence de Nanterre en partenariat avec la Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF) qui garantit le service d'accompagnement et d'hébergement pour étudiants handicapés et dépendants.

Pour solliciter une admission dans un de ces logements, un dossier doit être constitué auprès de la FSEF et du Crous et l'étudiant doit être bénéficiaire de l'AAH mais aussi d'une orientation du service d'accompagnement à la vie sociale de la Maison départementale des personnes handicapées de son département.

### • Bourse et aides

Les bourses sur critères sociaux peuvent être totalement cumulées avec les aides et prestations spécifiques au handicap (AAH, PCH...) sans aucune limite d'âge.
Depuis la rentrée 2023, les bourses sur critères sociaux ont été revalorisées à hauteur de quatre points de charges supplémentaires au bénéfice des étudiants en situation de handicap et des étudiants aidants.
De plus, la fondation Giveka accorde une bourse qui s'élève à 5 000 € pour les étudiants de nationalité française ou suisse qui, en raison d'un accident, d'un handicap ou d'une maladie, rencontrent des difficultés financières pour commencer ou poursuivre des études supérieures.

### • Restauration

Des installations sont également prévues dans les restaurants universitaires pour en faciliter l'accès aux étudiants en situation de handicap.





# En direction des personnels

L'établissement développe une politique favorisant le recrutement, la bonne intégration et le maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap.



En 2023, une mission de référent handicap a été créée au sein de la direction des ressources humaines afin de poursuivre les efforts engagés pour atteindre l'objectif d'emploi à hauteur de 6 % et de coordonner les différents acteurs internes et externes à l'établissement en prise avec la question de l'accompagnement des agents en situation de handicap.
Quelques exemples des actions menées :

→ **Recrutement** : Aménagements d'épreuves de concours, recrutements spécifiques par la voie contractuelle à vocation de titularisation (accès dérogatoire à la fonction publique) ;

→ **Environnement de travail** : Aménagements de postes de travail suite à la préconisation du médecin de prévention (équipements ergonomiques, restrictions, etc.), télétravail pour raison de santé, prise en charge de transports adaptés pour les trajets domicile-travail ;

→ **Accompagnement** : Suivi médical renforcé, sensibilisation et communication, adaptation des conditions de formation, etc.







# Interview

## Sébastien Barjon

responsable des services techniques de Paris-Saclay

## Prachanna Premachandiran

agent d'installation et maintenance sourd

**Depuis quand travaillez-vous au Crous de Versailles ?**

**Sébastien Barjon :** Je suis entré au Crous en novembre 2018 en tant que responsable des services techniques du site de Paris-Saclay. Je gère une équipe de neuf techniciens. Mes tâches principales sont l'organisation du travail de l'équipe technique et la facilitation du travail logistique des DUG pour l'ensemble du site.

**Prachanna Premachandiran :** J'ai intégré le Crous en août 2020 sur un poste d'agent d'installation et maintenance. Je m'occupe de régler les problèmes techniques en restauration et sur la résidence Émilie du Châtelet. J'interviens sur les dysfonctionnements d'éclairage, de chauffage, plomberie, serrurerie etc. et j'assure également les contrôles techniques des logements lorsque les étudiants partent pour que les nouveaux entrants aient un logement fonctionnel à leur arrivée.

**Comment s'est passée l'intégration de M. Premachandiran dans le service ?**

**SB :** J'ai moi-même recruté Prachanna. Je ne parlais pas la langue des signes que j'ai apprise de ma propre initiative. En connaissant l'alphabet LSF (Langue des Signes Française), je peux échanger avec Prachanna même si je ne connais pas le mot en langue des signes, je lui épèle. J'enrichis également en continu mon vocabulaire.
Prachanna travaille en totale autonomie à l'image des autres techniciens. Les demandes d'interventions se font par mail et les urgences par SMS.

**Comment avez-vous été accompagné par le Crous ?**

**SB :** L'arrivée de Prachanna dans l'équipe ne nécessitait pas d'aménagement particulier. Le besoin principal était d'équiper chaque agent de l'équipe d'un smartphone pour pouvoir échanger par mail. Le Crous a été très réactif et tous les agents de l'équipe ont été dotés d'un smartphone dans un délai très court.
Le Crous a également proposé au tout début de l'arrivée de Prachanna une sensibilisation d'une demi-journée à la langue des signes, animée par un interprète, auprès des équipes techniques mais également des agents d'accueil et des DUG amenés à côtoyer Prachanna.

**Êtes-vous en relation directe avec les étudiants ? Est-ce qu'ils vous abordent sur le terrain ?**

**PP :** Je suis en contact avec les étudiants lorsque j'interviens dans les logements et qu'ils sont présents. Nous échangeons en écrivant sur nos téléphones respectifs. Ils sont jeunes donc très à l'aise avec la technologie ! En 4 ans, je n'ai jamais eu de problème à me faire comprendre d'un étudiant et réciproquement.

**Comment s'est passée l'année 2023 ?**

**PP :** Lorsque je rencontre une difficulté, toute l'équipe est solidaire, et à plusieurs, on trouve toujours une solution.

**SB :** 2023 a été marquée par le dossier de la résidence étudiante La Pacaterie qui a demandé beaucoup de réactivité et qui est encore très impactant sur notre charge de travail.
Même si nous intervenons dans un cadre agréable et que les structures sont relativement récente le site de Paris-Saclay est un « gros » site.
Pour conclure, il y a un vrai esprit de solidarité entre l'équipe et Prachanna qui a été intégré sans difficulté.

**PP :** Toute l'équipe me fait confiance et je les en remercie.

**SB :** Il le mérite !






# Modernisation de la gestion des dépenses : la création d'un service facturier

**Carmen SERNA ARIAS**
Responsable du service financier et facturier

**« La mise en place du service facturier du Crous de Versailles participe à la modernisation des procédures au sein de l'établissement. Vecteur d'efficacité dans le traitement et le contrôle des factures, il permet un renforcement des relations ordonnateur/comptable, une amélioration de la qualité comptable et des relations avec les fournisseurs grâce à la réduction des délais de paiement. »**

À la suite d'une phase d'expérimentation initiée en février 2023, la gestion des factures des unités de restauration de Saclay, Nanterre et Versailles a été progressivement transférée à un service facturier relevant de l'autorité de l'agent comptable après avis favorable du comité social d'administration du 26 juin 2023.

Ce passage à un service unique de traitement des factures présente plusieurs avantages :

- → Optimisation du circuit de la dépense
- → Élimination des contrôles redondants
- → Réduction significative des délais de paiement
- → Garantie d'une continuité de service

Le déploiement complet de ce service sera finalisé au cours du premier semestre 2024. Le service facturier supervisera ainsi le contrôle et le paiement de plus de 35 000 factures par an.

Cette transition marque une étape majeure dans l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de la gestion financière.



# La création de la direction des affaires juridiques et de la maîtrise des risques




Marie **GUILLEMET**
Directrice des affaires juridiques et de la maîtrise des risques

**« Tout en contribuant à la sécurité juridique de l'établissement, la direction des affaires juridiques et maîtrise des risques s'emploie au quotidien à accompagner l'ensemble des entités dans une démarche collaborative, toujours guidée par l'exigence du meilleur service rendu à l'étudiant. »**

Créée en début d'année 2023, la direction des affaires juridiques a intégré à son périmètre la maîtrise des risques en juin 2023.

## Organisation

Rattachée à la Directrice générale, la direction des affaires juridiques et maîtrise des risques est composée d'une directrice, d'une chargée des affaires juridiques et d'un chargé qualité et maîtrise des risques en cours de recrutement.

## Missions

La direction est chargée d'une mission de conseil, d'expertise et d'assistance auprès de l'ensemble des services et directions du Crous de l'académie de Versailles.
Les missions de la direction des affaires juridiques et de la maîtrise des risques sont doubles :

- **Affaires juridiques**

La direction des affaires juridiques et maîtrise des risques constitue une direction support de l'établissement. À ce titre elle assure une expertise et un conseil sur des thématiques variées en matière de commande publique, droit public, droit de la fonction publique, protection des données personnelles, etc...

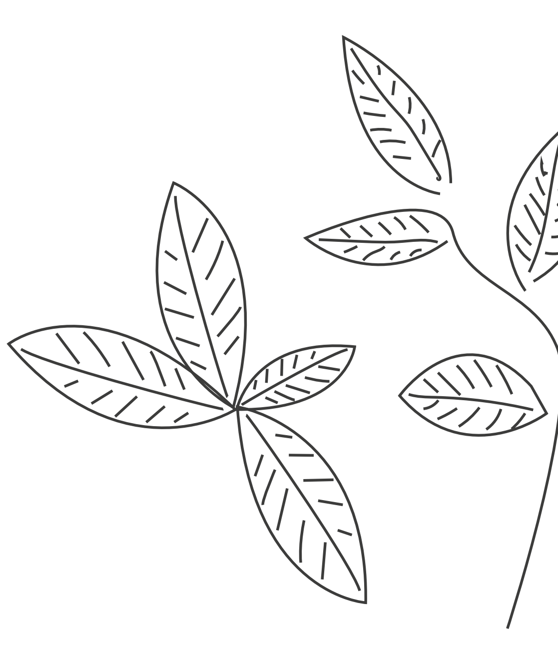
La direction supervise et contrôle les documents en lien avec la gouvernance de l'établissement et participe à l'organisation du conseil d'administration.
Garante de la sécurisation juridique de l'établissement, elle procède en lien avec les autres services supports à la rédaction et au contrôle des actes du Crous de Versailles (accords, conventions, délibérations et décisions individuelles, etc.).

Enfin, la direction procède à l'instruction des dossiers précontentieux et contentieux pour le compte de l'établissement et défend les intérêts du Crous de Versailles devant les tribunaux administratifs.

- **Maîtrise des risques**

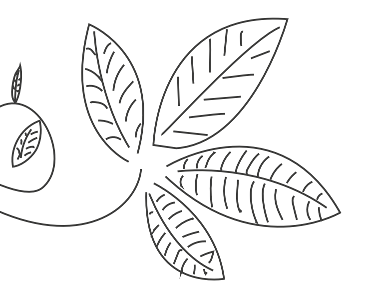
La seconde mission de la direction est d'assurer la conception, le déploiement et le pilotage du dispositif de maîtrise des risques au sein de l'établissement.

En 2024, la direction mettra l'accent sur la sécurisation et l'amélioration de la gestion des processus de l'établissement permettant ainsi la poursuite de leur formalisation afin de fournir une assurance raisonnable de la maîtrise du fonctionnement des activités de l'établissement au regard de la responsabilité financière des gestionnaires publics (RGP).





# L'exécution budgétaire et comptable 2023



## Les agrégats budgétaires

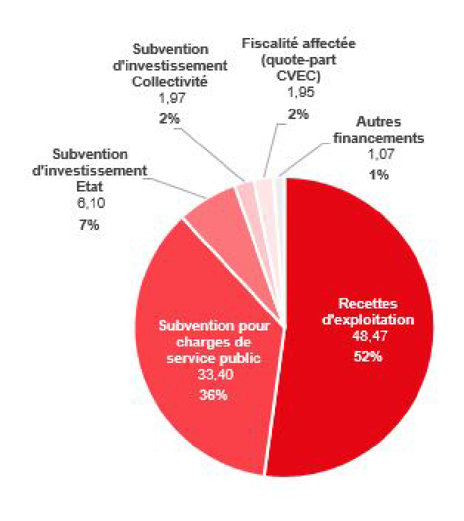
### • Des recettes budgétaires en hausse de 3,4 % sur un an

Les recettes budgétaires sur l'exercice 2023 ont augmenté de **3,1 M€ sur un an**, s'établissant à **93 M€ sur l'exercice écoulé** (soit ▲ **3,4 %** par rapport à l'exercice 2022).

Concernant les **recettes dites globalisées** (hors subventions d'investissement), qui intègrent principalement la subvention pour charges de service public (SCSP) versée ainsi que le chiffre d'affaires des activités marchandes de l'établissement (recettes d'exploitation), nous observons une **très forte augmentation (▲ 13 % /▲ 9,5 M€)**, ceci du fait de la hausse importante de la SCSP (▲ **38 %**), **33,4 M€** en 2023 contre **24,2 M€** en 2022.

Le **niveau des recettes d'exploitation** (48,5 M€) en 2023 **est stable** par rapport à l'exercice 2022, malgré l'absence de la **recette exceptionnelle de 3,7 M€ liée à la vente du mobilier de la résidence d'Antony** (dont les 2 tables Jean Prouvé).

**Répartition des recettes budgétaires par origine de financement (en M€)**




Cette stabilité, qui traduit <u>une réelle dynamique des activités marchandes sur l'exercice écoulé</u>, a été rendue possible par :

→ Une forte augmentation du chiffre d'affaires compensé[1] du secteur de la restauration (▲ **21 % de chiffre d'affaires** par rapport à 2022 dont 15 % à isopérimètre - hors ouvertures/fermetures de structures intervenues sur la période de référence) : **16,2 M€** en 2023 (contre 13,4 M€ en 2022) ;

→ **Une évolution positive du chiffre d'affaires** du secteur hébergement (▲ 3 %) : 33,7 M€ en 2023 (contre 32,6 M€ en 2022) et l'optimisation du taux d'occupation financier (**91,20 % en 2023 vs 89,9 % en 2022).**

Les **recettes d'exploitation** constituent la ressource la plus importante avec **52 % du total des recettes budgétaires sur l'exercice** (contre 36 % pour la SCSP), **l'activité hébergement représentant 70 %** des recettes d'exploitation, contre 30 % pour le secteur de la restauration.

En parallèle des recettes globalisées précitées, les **recettes fléchées**, directement rattachées aux financements de projets d'investissements pluriannuels et associant des tiers financeurs (Cnous, CPER, collectivité...), s'élèvent à **8,1 M€**.

Par ailleurs, l'exercice 2023 a été marqué par un taux de réalisation des prévisions de recettes de **100 %,** en augmentation de 2,1 % (▲) par rapport à l'exercice 2022.

---

[1] Compensation repas 1 € incluse. Pour chaque repas un 1 € vendu, le Crous bénéficie d'une dotation de 2,3 € versée, par le Cnous, via subvention pour charges de service public.



## • Des dépenses engagées (AE)[2] en hausse de 21 % sur l'exercice

Sur l'exercice 2023, l'enveloppe d'autorisations d'engagements (AE)[2] a été consommée à hauteur de **103,1 M€,** contre 85,5 M€ en 2022, soit une augmentation (▲) de **21 % sur un an** (+ 17,6 M€).

Cette augmentation s'explique par les hausses suivantes :

→ **+ 3 M€** (▲10 %) sur l'enveloppe des dépenses de personnel engagées du fait principalement de l'augmentation des consommations d'emplois constatées sur l'exercice (▲20,7 ETPT par rapport à 2022), et de l'impact des mesures générales et catégorielles intervenues en parallèle (augmentation du point d'indice, rehaussement du SMIC, mesures « bas salaires »...) ;

→ **+ 1,9 M€** (▲ 28 %) sur les commandes effectuées de denrées alimentaires, cette évolution étant consécutive à l'intégration, en année pleine, des restaurants ouverts sur le plateau de Saclay au cours du dernier trimestre 2022, et bien entendu à l'impact de l'inflation sur l'année écoulée ;

→ **+ 2,1 M€** (▲22 %) sur les engagements couvrant les redevances bailleurs, l'année 2023 ayant été marquée par trois renouvellements de conventions de gestion (résidences de Bagneux, Louise Bourgeois et Marguerite Yourcenar), soit plus de 9 M€ engagés à ce titre, ainsi que la signature d'une nouvelle convention pour le compte de la résidence Bois-Guillaume (Evry) ;

→ **+ 4,8 M€** (▲73 %), évolution directement imputable à l'inflation sur le secteur de l'énergie et aux régularisations de reliquats de charges universitaires intervenues sur l'exercice ;

→ **+ 5,2 M€** (▲ 63 %) sur les engagements couvrant les dépenses d'entretien, cette augmentation étant principalement imputable au renouvellement du marché de prestations de nettoyage sur l'exercice écoulé (soit un engagement de plus de 4,8 M€ sur 4 ans).

## • Des décaissements budgétaires (CP) en hausse également de 21 % sur l'exercice

Sur l'exercice 2023, l'enveloppe des crédits de paiement (CP)[4] a été consommée à hauteur de **103,5 M€**, contre 85,7 M€ en 2022, soit également une augmentation (▲) de **21% sur un an** (+ 17,8 M€).

Cette augmentation s'explique par les hausses suivantes :

→ **+ 3 M€** (▲10 %) sur l'enveloppe des dépenses de personnel du fait des recrutements opérés en 2022/2023 et de l'impact des mesures générales et catégorielles (hausse du point d'indice, réévaluation du SMIC, mesures pouvoir d'achat...).

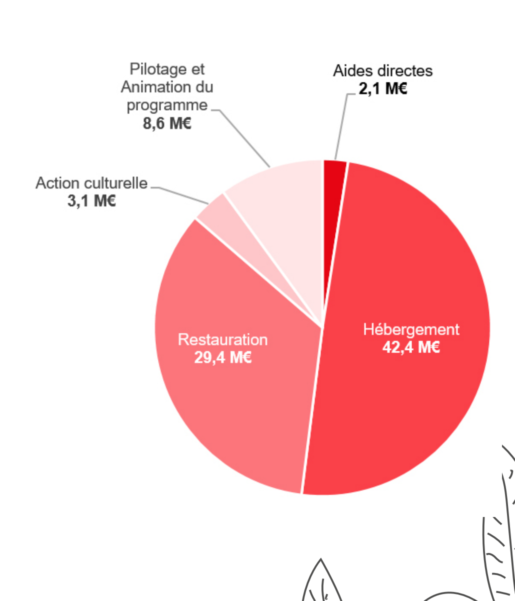
→ **+ 1,9 M€** (▲27 %) sur les commandes effectuées de denrées alimentaires du fait des mêmes facteurs que ceux évoqués sur le volet des dépenses engagées (*cf. partie supra*) ;

→ **+ 4,5 M€** (▲62 %) sur les dépenses de fluides (électricité / gaz / réseau de chaleur) du fait des mêmes facteurs que ceux évoqués sur le volet des dépenses engagées (*cf. partie supra*) ;

→ **+ 1,8 M€** (▲13 %) sur le volet des redevances bailleurs versées, l'augmentation constatée s'expliquant par les impacts cumulés des hausses d'IRL (3,5 %) et de livret A[5] ;

→ **+ 7 M€** (▲53 %) sur le volet des dépenses d'investissement témoignant d'une réelle montée en charge des opérations immobilières sur l'exercice, et ce en cohérence avec la programmation pluriannuelle associée.

**Répartition des dépenses (CP) par destination (en M€)**




[2] Les enveloppes d'AE sont consommées au fur et à mesure des engagements juridiques souscrits par l'établissement. Elles sont consommées, sauf exception, sur l'exercice en cours en vertu du principe d'annualité budgétaire.

[3] Plus de 900 K€ de factures de viabilisation ont été payées sur 2023 au titre de reliquats sur exercices antérieurs (2019 à 2022).

[4] Si les AE sont consommées au moment de l'engagement juridique (marquant ainsi l'obligation contractée à l'égard d'un tiers), le décaissement consécutif entraîne la consommation des crédits de paiement (CP).

[5] Le taux de livret A a augmenté de + 2,5 % depuis le 1er janvier 2022.

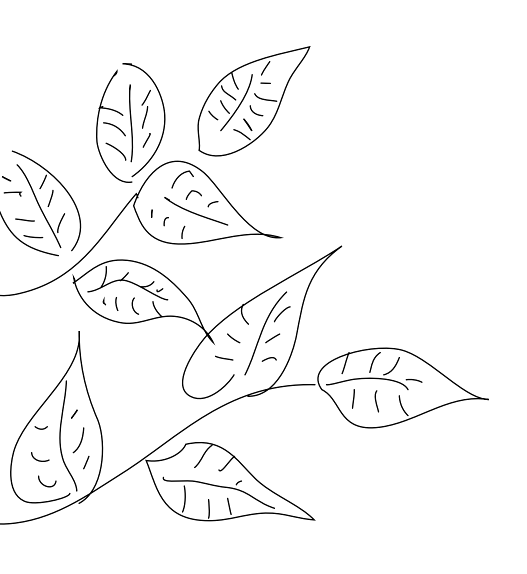




[6]Solde des encaissements (recettes) et décaissements (CP) sur l'exercice au titre des opérations uniquement budgétaires.

[7]L'encaissement des lignes d'emprunt ne donne pas lieu à enregistrement d'une recette budgétaire, pour autant les dépenses financées sur de l'emprunt donnent bien lieu à consommation de CP. Le recours à l'emprunt engendre donc de facto un déficit conjoncturel du solde budgétaire.

| Recettes | Dépenses |
|---|---|
| 8,1 M€ *(encaissement 2023)* | 18,6 M€ |
| 7,8 M€ *(emprunt & fonds propres)* | |
| 2,7 M€ *(Prélèvement trésorerie)* | |



## • Un solde budgétaire conjoncturellement déficitaire de 10,5 M€

La différence entre les décaissements budgétaires (CP), sur l'exercice, et l'encaissement des recettes budgétaires, constitue le solde budgétaire[6] qui peut, selon les cas, être déficitaire ou excédentaire.

Au 31 décembre 2023, le solde budgétaire affiche un déficit de **10,5 M€** qui s'explique par une position de **trésorerie conjoncturellement déficitaire** sur les opérations budgétaires financées via **recettes fléchées**, cela résultant :

→ du décalage de trésorerie observé sur les recettes fléchées fin 2022 qui a constitué une avance de trésorerie consommée sur l'exercice 2023. Sur le périmètre stricto sensu des recettes fléchées, hors dépenses financées sur emprunt et mobilisation de ressources propres, **la situation de trésorerie sur financement externe est déficitaire de 2,7 M€** ;

→ de la couverture de dépenses budgétaires, intégrées au cycle d'investissement de l'établissement, par de **l'emprunt** (ressource non budgétaire[7]) ou des **ressources propres**, à hauteur de **7,8 M€** sur l'exercice.

Le Crous a en effet emprunté, à date, un capital de près de **14,7 M€** auprès de la banque des territoires, ceci afin de financer les opérations suivantes :

→ Réhabilitation de la résidence les Écuries Malaquais (Saint-Cloud) : 2,848 M€ ;

→ Réhabilitation et construction de la résidence les Linandes-Mauves (Cergy) : 5,326 M€ ;

→ Réhabilitation de la résidence Flora Tristan (Évry) : 2,132 M€ ;

→ Réhabilitation du bâtiment d'enseignement 470 – campus Orsay, en résidence étudiante (« aile D ») : 3,168 M€ ;

→ Réhabilitation de la résidence le 71 avenue de Saint-Cloud : 1,242 M€.

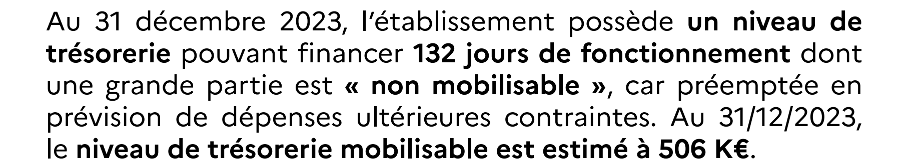
Sur ces 14,7 M€, **10,3 M€** de capitaux ont été encaissés sur l'exercice 2023.

## • Niveau de la trésorerie

Après prise en compte du solde de **trésorerie excédentaire** observé sur les opérations dites **non budgétaires** (+ 10 M€), l'exercice 2023 fait état d'une diminution de la trésorerie sur un an de **560 K€**.

La trésorerie, à la clôture, s'élève à **30,3 M€**, avec un pic infra-annuel relevé de 30,9 M€ sur le mois de janvier, et **un niveau plancher de 13,7 M€** au mois d'août.

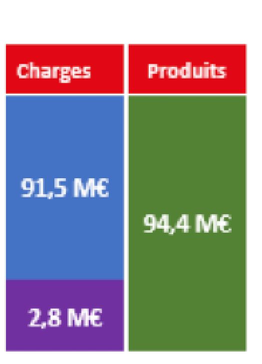




Au 31 décembre 2023, l'établissement possède **un niveau de trésorerie** pouvant financer **132 jours de fonctionnement** dont une grande partie est **« non mobilisable »**, car préemptée en prévision de dépenses ultérieures contraintes. Au 31/12/2023, le **niveau de trésorerie mobilisable est estimé à 506 K€**.

# Les agrégats comptables

## • Un cycle d'exploitation permettant de dégager un résultat comptable et une capacité d'autofinancement (CAF) excédentaires sur l'exercice




| Résultat comptable *(produits – charges)* | *2,85 M€* |
|---|---|

Le cycle d'exploitation de l'établissement génère, sur l'exercice 2023, **un résultat comptable bénéficiaire de 2,8 M€**.

Après retraitement des opérations pour ordre (charges non décaissables dont les provisions constituées / produits non encaissables dont les reprises de provision), l'établissement fait état d'une **capacité d'autofinancement** (CAF) de **3,6 M€** à la clôture de l'exercice 2023.

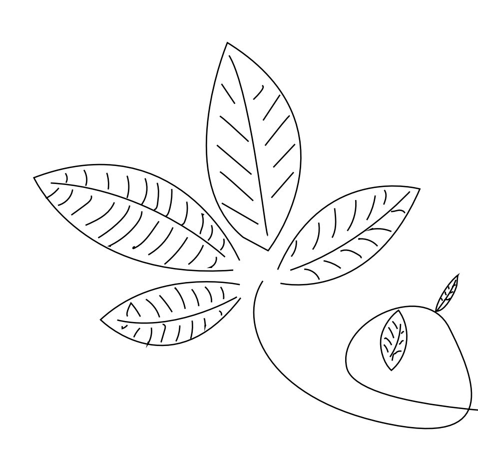
Le cumul d'un haut niveau de subvention versée, de résultats d'activité en forte progression sur les secteurs marchands, et d'une compensation partielle du surcoût de l'énergie via le bouclier tarifaire, explique le niveau relativement élevé de la CAF.

## • Une consolidation du fonds de roulement à fin d'exercice

Après prise en compte des opérations liées au cycle d'investissement, et grâce à la CAF générée sur l'exercice, un abondement du fonds de roulement est constaté pour un montant de **4,4 M€**, ce dernier s'élevant à **15,7 M€** à la clôture de l'exercice.

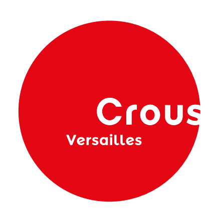
Fin 2023, la part de **fonds de roulement mobilisable**, donc non fléchée à date, est estimée à **7,2 M€.**

Ces agrégats comptables favorables doivent toutefois être relativisés compte tenu des anomalies comptables restant à régulariser **(3,78 M€)** qui sont de nature à dégrader le niveau du fonds de roulement.














**Centre régional des œuvres**
**universitaires et scolaires de Versailles**
145 bis, boulevard de la Reine - BP 563
78 005 Versailles CEDEX
www.crous-versailles.fr


Réalisation service communication du Crous de Versailles, février 2024. Photos Crous de Versailles, Matteo Pellegrinuzzi, Adobe stock.